

PROF

2015 | NUMÉRO 26

LE TRAIN DES MILLE

1000 jeunes, de Bruxelles à Auschwitz

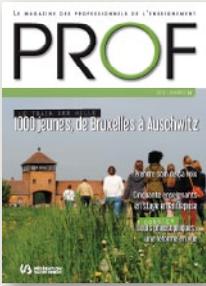
Prendre soin de sa voix

Cinquante enseignants
en stage en entreprise

DOSSIER
Cours philosophiques :
une réforme en vue



Procès en sorcellerie



En couverture
Du 5 au 10 mai, des élèves
de 26 écoles belges
ont pris le *Train des Mille*
vers Auschwitz. Une
expérience inoubliable.
© PROF/FWB

Depuis plus de trente ans, le village de Sugny reconstitue le procès des sorcières qui s'était déroulé en 1657 et avait valu à quatre femmes du cru le bannissement à vie, un an de cachot et même, pour l'une d'elles, la pendaison suivie du bucher !

Après auditions des témoins à charge et séances de torture, les quatre prévenues se déclarèrent coupables des méfaits dont les accusait la Haute Cour de justice de Bouillon. Leurs crimes supposés ? Entre autres choses, avoir empoisonné trois villageois et deux vaches dont la mort restait inexplicée...

Heureusement, aujourd'hui, dans nos contrées, les buchers n'ont plus d'autre victime que Bonhomme Hiver. Mais le pilori, lui, reste bien vivace ! La vindicte ne s'exprime plus sur la place du village mais s'alimente au café du commerce, parfois même dans les pages des journaux, plus souvent encore sur les forums de discussion...

Ainsi, on a pu lire que « Les profs résistent au Contrat pour l'école » en titre d'un article heureusement plus nuancé. Tous coupables de ne pas suivre la marche folle d'une société qui évolue si vite qu'on peine à la suivre ? Tous rétifs aux changements ?

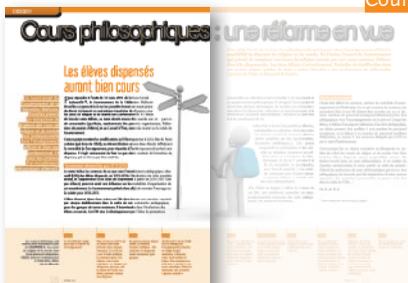
Rétifs aux changements, ceux qui se mobilisent dans des projets aussi variés que le *Train des Mille* ou le *Printemps des sciences*, évoqués dans ces pages ? Immobiles, ceux qui sont allés en stage en entreprise dans le cadre du projet-pilote *Entr'apprendre* ? Amortis, les lauréats du *Prix Paola pour l'enseignement* ? Blasés, ceux qui se formeront cet été ? Ce serait leur faire un bien mauvais procès...

Bonne lecture. ●

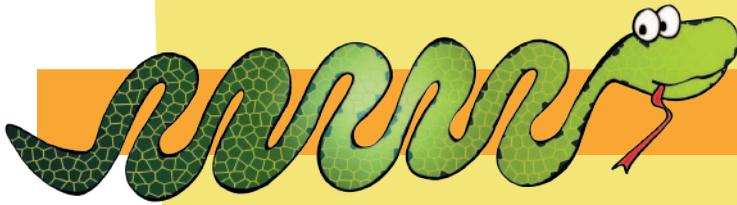
Didier CATTEAU
Rédacteur en chef



- Quand les cordes vocales trinquent >4
- Des bâtisseurs de cathédrales >8
- « Mon école, mon métier », des fiches et un site >9
- Stages en entreprises pour les enseignants >10
- Plus précoce est l'entrée à l'école, mieux c'est... >12
- Ils ont bien profité du Printemps des sciences >14
- Quand des phasmes se cachent en classe >15
- Pension anticipée : réduction de la bonification pour diplôme >16
- Formation initiale : les filières se chevaucheraient >17



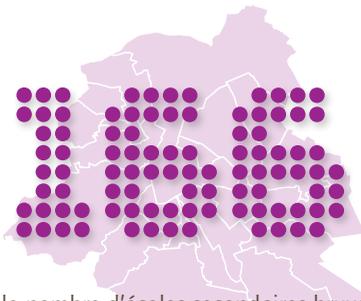
- Cours philosophiques : une réforme en vue >18
- Avec Hstry, c'est une autre histoire >26
- « L'immersion répondait à mon goût des défis » >27
- Train des 1000 : mille jeunes regards sur l'inhumain >28
- L'école et la citoyenneté : plus que jamais d'actualité >32
- Passer pour une « gonzesse » : la honte ! >34
- L'abandon scolaire précoce a diminué entre 2006 et 2012 >36
- D'un programme de connaissances à un curriculum de compétences >37
- Une tout autre école >38
- Gallilex : lois, décrets, arrêtés et circulaires >40
- Galerie de l'Homme : notre évolution, notre corps >43



Émile le serpent mobile

Du 18 au 29 mai, une quarantaine d'écoles primaires ont relevé des défis de mobilité et ont encouragé les élèves et leurs parents à la marche, au vélo, aux transports en commun et au co-voiturage pour leurs trajets scolaires. Une deuxième édition de cette opération aura lieu en septembre, à l'occasion de la Semaine de la mobilité (16 au 22 septembre).

www.emileleserpentmobile.be



C'est le nombre d'écoles secondaires bruxelloises qui, à l'horizon 2020, auront été équipées d'une connexion en fibre optique à haut débit (100 Mbps) par le Centre d'Informatique pour la Région de Bruxelles-Capitale. À l'initiative de la Secrétaire d'état pour l'informatique régionale, le projet Fiber to school a déjà équipé 34 écoles.
Cout moyen par école : 35 000 €.



La musique aide à réussir

Selon une étude d'un consortium de trois universités flamandes, menée auprès de 42 000 étudiants de 1^{re} Bac, suivre des cours de musique (ou d'autres disciplines) dans une académie artistique à l'adolescence améliorerait de 6 % le rendement d'études dans le supérieur... La ministre flamande de l'Enseignement a mis ces résultats en avant pour souligner sa volonté de rapprocher davantage les académies de l'enseignement.



En route pour Sao Paulo

Du 11 au 16 août, vingt-deux jeunes composeront le team belge et défendront leur talent à Sao Paulo, au Brésil, où se tiendra le Worldskills, ou Championnat mondial des métiers. Tous ont été médaillés d'or lors de la sélection nationale des Startech's 2015. Les pré-inscriptions pour la prochaine épreuve nationale sont ouvertes...
[p://skillsbelgium.be/fr/](http://skillsbelgium.be/fr/)

Quand les cordes vocales trinquent

Instrument de travail des enseignants, la voix mérite bien des égards. Comment l'utiliser de manière optimale et la préserver à l'école ?

Angélique Remacle a consacré sa thèse de doctorat à la charge vocale des enseignants ⁽¹⁾. Autrement dit, à la quantité de voix produite et au travail réalisé par les cordes vocales sur une période déterminée.

M^{me} Remacle a notamment mesuré chez plus de quarante enseignantes du maternel et du primaire ⁽²⁾, et pendant une semaine, la durée d'utilisation de la voix, son intensité (faible ou forte), sa fréquence fondamentale (grave ou aiguë), en classe et dans la vie privée. Ces enseignantes ne souffraient d'aucune pathologie liée à la voix. Pour effectuer ces mesures, la chercheuse a utilisé un accumulateur vocal, petit capteur de vibrations des cordes vocales, collé sur le larynx.

Trop longtemps, trop fort, trop haut

Les résultats ? Ces enseignantes utilisent leur voix de manière bien plus intensive à l'école que dans la vie privée. En classe, l'intensité vocale, mesurée à 15 cm de la bouche, est de 80 décibels contre moins de 75 au dehors. Et, devant les élèves, leur fréquence moyenne est d'environ 260 Hz (contre 240 Hz à l'extérieur de l'école). La voix est donc plus aiguë pendant les cours.

Les mesures indiquent qu'au cours d'une journée, les cordes vocales d'une enseignante vibrent plus d'un million de fois au travail et plus d'un demi-million de fois à domicile. La charge vocale est plus élevée chez les enseignantes des classes maternelles où les apprentissages passent essentiellement par le langage oral.

C'est grave, docteur ?

Cette charge vocale élevée peut entraîner certains troubles. Le surmenage et le malmenage peuvent se manifester par des sensations de fatigue, d'effort ou d'inconfort pour produire la voix ; par une gêne dans la gorge,

un raclement, un toussotis. Une modification de la qualité vocale (dysphonie) peut également survenir : voix rauque, moins puissante, plus grave, etc... voire même une impossibilité de produire des sons (aphonie). Ces troubles diminuent les possibilités de communication et peuvent avoir des conséquences sur le plan psychologique et émotionnel.

Une étude menée récemment au CHU de Liège montre que 20 % des travailleurs qui consultent un ORL pour un problème de voix sont des enseignants ⁽³⁾. Les futurs enseignants composent également une part importante des personnes qui consultent des spécialistes pour des troubles de la voix.

Notons que certains facteurs peuvent alourdir la charge vocale et favoriser ces troubles. Les femmes – surreprésentées dans l'enseignement – ont des cordes vocales plus courtes et plus minces que celles des hommes, ce qui entraîne une fréquence vibratoire des cordes vocales plus élevée. L'âge peut également diminuer la performance vocale (vieillesse naturelle de la voix). Mais le faible degré d'expérience des enseignants débutants peut aussi faire grimper la charge vocale. S'ajoutent des facteurs externes comme des conditions acoustiques défavorables, un bruit de fond élevé, la poussière de craie, une hygrométrie insuffisante,...

Cependant, les pathologies vocales chez les enseignants ne sont pas encore reconnues comme des maladies professionnelles en Belgique. D'autres pays, la Pologne par exemple, ont franchi le pas.

Sensibiliser les enseignants

Angélique Remacle insiste : la qualité de la voix du pédagogue est étroitement liée à la qualité de l'apprentissage des élèves. Ceux-ci éprouveront des difficultés à discriminer et à comprendre le message transmis lorsque la

voix du pédagogue est altérée. Selon Linda Bsiri, formatrice en voix parlée et chantée, les enfants perçoivent et absorbent certains états émotionnels (fatigue, stress) perceptibles dans la voix de l'enseignant. Et ils peuvent y réagir par l'agitation ou la somnolence.

Il est donc important de sensibiliser les enseignants et les futurs enseignants au fait que leur profession demande une quantité d'utilisation vocale significative, variable selon les individus et les circonstances. Angélique Remacle : « Il faut que chaque enseignant apprenne à connaître ses propres limites vocales et en tienne compte dans l'organisation de son programme, en alternant par exemple les activités nécessitant un usage vocal élevé avec des activités permettant la récupération et le repos vocal. Il est important aussi qu'ils soient capables de détecter les signes de surcharge vocale et qu'ils reçoivent des conseils d'hygiène vocale pour économiser leur voix. C'est ce que recommande d'ailleurs le Bureau international d'audiophonologie »⁽⁴⁾. ●

Catherine MOREAU

⁽¹⁾ Thèse effectuée au sein de l'Unité Logopédie de la Voix de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation de l'Université de Liège. Téléchargeable via <http://hdl.handle.net/2268/147560>

⁽²⁾ A. REMACLE & al., « Dosimétrie vocale chez des enseignantes des niveaux maternel et primaire », dans *Les Cahiers de l'ASELF*, vol. 10, fasc. 4, 2013. Téléchargeable via <http://hdl.handle.net/2268/160693>

⁽³⁾ « Quel est le profil professionnel des patients consultant en phoniatry ? », communication orale (non publiée) au 70^e Congrès de la Société Française de Phoniatry. <http://hdl.handle.net/2268/172957>

⁽⁴⁾ Recommandation 27/1 du BIAP : bit.ly/1EYYUYt

La voix : entre physiologie et psychologie

Qui n'a jamais entendu « *On a reconnu ta voix* » ? Normal : chaque empreinte vocale est déterminée par des caractéristiques physiques (taille des cordes vocales, forme des fosses nasales, de la cavité buccale,...), et des éléments extérieurs (tabagisme,...). Mais il y a plus : pour la psychosociologue Bernadette Bailleux, la voix transmet les émotions, bien souvent inconsciemment.

Pour Sandrine Nicolas, maître-assistante en éducation musicale à la Haute École Albert Jacquard (Namur), « *nos cordes vocales se situent dans le larynx, une zone très innervée. Elles sont donc très sensibles aux informations transmises par le cerveau et les sons produits transmettent aussi des messages psychoaffectifs. Tu n'es pas en forme, cela s'entend à ta voix, entendra-t-on* ».

Pour l'enseignant, la voix est un outil professionnel à entretenir, à protéger et à rendre le plus efficace possible. Pour garantir l'écoute et la compréhension de ses élèves, pour gérer la classe. Cela suppose de connaître le fonctionnement de l'appareil phonatoire, mais aussi de se familiariser avec « sa » voix, de repérer les déséquilibres dans la gestion du souffle ou de la posture, et de les corriger. « *S'enregistrer permet de se mettre à la place des élèves. Le résultat peut être surprenant, observe M^{me} Nicolas. Et il peut amener l'enseignant à travailler sa voix pour la rendre plus efficace* ».

Ce n'est pas toujours évident ! Dans le cadre d'un master en Sciences de l'éducation, M^{me} Nicolas a interrogé de futurs instituteurs sur la perception de leur voix et les problèmes rencontrés lors des stages. Cela a débouché sur la mise en place de dispositifs de formation spécifiques, ciblant une meilleure technique vocale et des outils pour protéger et entretenir ce futur outil de travail.

Mais cette recherche a aussi permis d'observer qu'un changement de la voix ne va pas de soi. « *Cela demande de passer par un stade d'acceptation, explique M^{me} Nicolas. Car la voix, appréciée ou non, est un facteur de reconnaissance par l'entourage* ».



© Fotolia/luismolineri

Comment préserver sa voix ?

**Voici quelques conseils...
à moduler en fonction
des circonstances et du
public.**

Avant la classe

- Bailler bruyamment et s'étirer au réveil pour faire travailler les articulations ; ouvrir la cage thoracique et stimuler la respiration abdominale.



- Chanter le matin sous la douche car l'humidité dégage l'appareil respiratoire. Chanter permet aux cordes vocales de vibrer de manière régulière et les rend plus résistantes aux chocs. Si l'envie et l'occasion se présentent, suivre un cours de chant ou participer à une chorale peut être très bénéfique.
- Boire de l'eau après le petit déjeuner et... le brossage des dents. Café, chocolat, jus, dentifrice,... agressent les cordes vocales.
- Prévoir dans ses préparations de cours des pauses vocales. Des méthodes alternatives et inductives offrent évidemment à la voix davantage d'occasions de se reposer. Créer dans le cours des moments de blanc, utiliser le silence pour donner de l'intérêt à ce qu'on va dire.

À l'école, en classe

- Adopter une posture corporelle propice : détendre bras, épaules, nuque, buste, dos et jambes, pour permettre la prise de souffle, le balayage visuel. Adopter un débit verbal modéré à lent, permettant de bien articuler ; varier hauteur et intensité de voix pour capter l'attention des élèves.
- Apprendre à maîtriser la respiration dite abdominale. Lors de la prise de parole face à toute la classe, prendre le temps de respirer avant de parler. La voix se trouve ainsi posée, placée. Si la respiration est réellement bien pratiquée, la voix peut être projetée sans aucun effort du larynx.
- Désigner dans la classe un responsable « bruit » ; instaurer des temps de repos ; pour obtenir le silence, utiliser des pictogrammes ou des objets sonores, comme le bol tibétain, plus agréable que le sifflet !



- Boire très régulièrement de l'eau pour nettoyer les cordes vocales et notamment éliminer la poussière de craie. Et, pour éviter de l'absorber, ne pas parler et écrire au tableau en même temps.



- Quand la voix commence à se fatiguer, respirer, ralentir le débit, diminuer l'intensité.

À l'école, hors de la classe

- Se protéger lors des écarts de température. En hiver lorsqu'on sort d'un local surchauffé pour gagner la cour de récréation, se couvrir la gorge et éviter de parler pour maintenir la température du larynx.

© Fotolia / ludmilafo

cou pour passer en voix de tête. Autant de facteurs qui nuisent à la voix. Il vaut mieux prendre le temps de se poser, les deux pieds sur le sol, la tête légèrement penchée en avant. Et se déplacer au lieu de vouloir surmonter le bruit ambiant.

Après la classe

- En fin de journée, en cas de fatigue vocale, éviter de manger ou boire trop chaud ou trop froid ; de manger trop épicé ; éviter de parler ; privilégier les moments de détente et d'écoute.

Et encore

- Aérer régulièrement le local de façon à renouveler l'air en oxygène et à évacuer le CO₂. Et veiller à réguler la température du local afin d'éviter toute surchauffe, l'air sec et chaud étant nocif pour les cordes vocales.
- Améliorer l'acoustique d'une classe, en la meublant avec une bibliothèque, des tentures, en équipant les pieds de tables et chaises de tampons en caoutchouc. •

C. M.



© Fotolia / oily

- Éviter, dans la mesure du possible, d'élever la voix de manière brusque (pour faire stopper une bagarre, par exemple). Dans ce cas, la posture du corps se modifie, on projette le larynx vers l'avant, on étire le

POUR EN SAVOIR +

- BENZAQUEN Y., *SOS Voix : Retrouver, comprendre et maîtriser sa voix en toutes circonstances*, éd. Guy Trédaniel, 2010.
- BSIRI L., *Guide de la voix à l'usage des enseignants*, Paris, éd. Retz (coll. Pédagogie pratique), 2010.
- CHEVILLOT-SAUGER A., *La voix : un outil précieux pour l'enseignant*, Bruxelles, éd. De Boeck, 2012.
- HEUILLET G., GARSON-BAVARD H., LEGRÉ A., *Une voix pour tous - La voix normale et comment l'optimiser*, Marseille, éd. Solal, 2007.
- D'ORMEZZANO Y., *Le guide de la voix*, Paris, éd. Odile Jacob, 2000.
- *La voix, mon instrument de travail*, vidéo d'introduction à un site de formation aux métiers de l'enseignement créé par Jean Duvillard (<http://voix-corps-enseignement.univ-lyon1.fr>) et mise en ligne sur le site de Canal-U, webtv de l'Enseignement supérieur et de la recherche (France). bit.ly/1GZojSM

« J'ai senti ma voix s'épuiser »

Voici deux témoignages recueillis lors d'une formation consacrée à la gestion de la voix, qui restera au programme de l'IFC en 2015-2016 (www.ifc.cfwb.be).

« *Durant mes stages à l'École normale, j'avais déjà souffert de fatigue vocale, explique une jeune enseignante dans le spécialisé. Je dois régulièrement élever la voix face aux comportements de certains élèves. Lors de la formation initiale, la professeure de musique avait insisté sur l'importance de préserver notre voix, mais sans nous donner les outils pour y parvenir* ».

Colette Charles, professeure d'éducation physique, enchaîne : « *Enseignant dans un grand hall à des classes de garçons, j'ai senti ma voix s'épuiser au fil des années. Il ne m'a pas fallu longtemps après la rentrée dernière pour avoir une extinction de voix. Un examen médical m'a rassurée : pas de nodule sur les cordes vocales. Mais je souhaite trouver les moyens de préserver ma voix sans avoir recours à des médicaments* ».

Des bâtisseurs de cathédrales

Le Prix Paola pour l'Enseignement a couronné le projet *Bâtisseurs de cathédrale* et deux autres projets qui bousculent des habitudes scolaires. Avec la réussite des élèves en point de mire.

Un passant demande à un tailleur de pierre ce qu'il fait. « *Je construis une cathédrale...* ». Cette réponse ambitieuse, l'équipe éducative de l'École fondamentale Sainte-Famille, à Modave, la cite volontiers pour illustrer son projet.

Ce projet, premier lauréat francophone du Prix ⁽¹⁾, c'est le compagnonnage d'élèves

« différents » (souffrant d'autisme, de troubles de l'attention, de trisomie,...) avec des élèves « ordinaires ». Les savoirs se co-construisent : les uns partagent et explicitent leurs stratégies ; les différences et les besoins d'adaptation des autres les y aident.

« *Ce compagnonnage*

crée un rapport différent aux autres et aux savoirs et un dépassement des normes et de la compétition », explique Bernard Kersten.

Pour le directeur de cette école où l'inclusion concerne le quart de la population scolaire, « *il n'est pas toujours simple pour les enseignants de travailler en équipe pluridisciplinaire sur un chantier collectif* ». Car le projet se construit et évolue en permanence grâce aux réunions d'équipe, aux concertations, aux conseils de classe menés avec des enseignants de l'École spécialisée Les Capucines, de Rochefort, et du personnel paramédical. « *Mais les bénéfices sont multiples, dont un énorme enthousiasme chez les adultes et les enfants, et une réduction de l'échec scolaire* ».

À l'écoute des neurosciences

À l'École Saint-Martin, à Marcinelle, Marylène Bolle travaille avec l'orthopédagogue Joseph Stordeur dans sa classe de 2^e et 3^e maternelle. Objectif : modifier les pratiques en tenant compte des apports des neurosciences ⁽²⁾.

« *Celles-ci montrent que seules des répétitions fréquentes, sur un laps de temps relativement court, permettraient la construction de traces sérieuses pour les apprentissages* », explique M^{me} Bolle. Au lieu de répartir ses 24 élèves dans différents ateliers, elle travaille les apprentissages avec la classe entière pendant une semaine.

Pour l'apprentissage de la lecture, par exemple, l'institutrice fait écouter une histoire lue, afin que les élèves se créent des images mentales. Chaque enfant essaie de relier les épisodes à ses illustrations individuelles. À la fin de la semaine, la plupart des enfants peuvent raconter l'histoire en s'aidant des indices ainsi construits. « *Grâce à cette pratique méthodologique, les enfants fixent mieux les apprentissages et disposent d'outils plus performants pour aborder les apprentissages de 1^{re} primaire* ».

À chaque élève sa clé.com

Le troisième lauréat, c'est le projet *La clé.com* mené à l'École La Vallée, à Schaerbeek (enseignement spécialisé de type 1). Pour favoriser les apprentissages de sa dizaine d'élèves de 6 à 14 ans souffrant de troubles autistiques, Émilie Libioul utilise des stratégies variées. Dont des repères visuels et sonores (des signaux lumineux de circulation pour régler le niveau sonore du groupe, par exemple), l'expression corporelle pour améliorer le comportement. Ou encore des contrats adaptés à chaque enfant et des renforçateurs (la possibilité d'aller lire à la bibliothèque une fois l'exercice terminé, par exemple). « *Certains ont atteint un bon niveau en lecture et pourront gagner en septembre l'enseignement secondaire* », se réjouit-elle. ●

Catherine MOREAU

⁽¹⁾ www.sk-fr-paola.be

⁽²⁾ Lire aussi à ce sujet l'interview de Joseph Stordeur dans PROF n° 25.



Le premier prix est allé à l'École fondamentale de la Sainte-Famille, de Modave.

« Mon école, mon métier » : des fiches et un site

Le site MonEcoleMonMetier et sa déclinaison « papier » très joliment mise en boîte constituent une nouvelle aide à l'orientation. En cohérence avec d'autres actions de valorisation du qualifiant.



Synthétiques, attrayantes et accessibles à tous : voilà comment la Direction « Relations Écoles Monde du Travail »⁽¹⁾ résume les premières fiches-métiers disponibles sur www.MonEcoleMonMetier.be et dans un très élégant coffret. Elles sont cinquante-cinq, correspondant à autant d'options, sur les cent-septante-huit organisées par l'enseignement de qualification et professionnel. Les autres s'y ajouteront, de même que des fiches liées à l'enseignement spécialisé.

Orientation positive

Les métiers présentés appartiennent aux neuf secteurs de l'enseignement qualifiant, illustrés par une couleur et un symbole différents (agronomie, industrie, construction, hôtellerie/alimentation, habillement et textile, arts appliqués, économie, services aux personnes, sciences appliquées).

Site et coffret sont destinés aux élèves et à leurs familles, mais aussi aux professionnels (enseignants, agents des centres PMS,...) dans une démarche d'orientation positive. D'ici fin juin, les concepteurs du site et des fiches présenteront « Mon

École Mon Métier » dans chacun des dix bassins d'enseignement.

Chaque fiche s'ouvre par un trait d'humour. En la dépliant une première fois, on lit une description du métier rédigée en collaboration avec des professionnels du secteur, les principales activités liées à ce métier, et quelques aptitudes requises ou à développer.

En dépliant à nouveau la fiche, on trouve le parcours de l'école à l'emploi, dans le secondaire (y compris en 7^e professionnelle) et le cas échéant dans le supérieur. En lien avec les titres obtenus figurent les secteurs de

débouchés. Une carte situe les écoles organisant cette option. Un QR code renvoie vers le site.

Un faisceau d'actions

Sur chaque fiche-métier, un « baromètre » évalue les chances de trouver un emploi : peu élevées, moyennes ou élevées. Il a été réalisé en collaboration avec Actiris et le Forem qui ont procédé à une analyse du marché de l'emploi sur base de leurs données les plus récentes. Si les concepteurs du projet émettent eux-mêmes quelques précautions d'usage à ce propos, la présence de ce baromètre se justifie par le décalage entre l'impopularité de certaines options et les pénuries de main-d'œuvre, et vice-versa.

Seuls, ces deux outils n'élimineront ni les choix par défaut ni les relégations. Mais ils s'inscrivent en cohérence avec un faisceau d'actions, de décisions et d'investissements destinés à revaloriser le qualifiant : création des Centres de technologies avancées, Certification par unités, Fonds d'équipement, généralisation des stages en entreprises, création des Ipieq⁽²⁾ et bassins scolaires, réflexion sur l'offre du qualifiant, correspondance accrue des certifications de l'enseignement et de la formation professionnelle,...

Une dynamique « volontariste et cohérente », selon les mots de Jean-Pierre Hubin, Administrateur général de l'Enseignement, et qui se marque par des rapprochements entre écoles et entreprises et par des partenariats accrus entre formation professionnelle et enseignement. ●

D. C.

⁽¹⁾ Créée en 2009, la DREMT fait partie de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, au sein de l'Administration générale de l'Enseignement. Contact : 02/ 690 85 69 ou remt.sccs@cfwb.be

⁽²⁾ Instances de pilotage inter-réseaux de l'enseignement qualifiant.

Entr'apprendre : des enseignants en entreprises

De mars à mai, une bonne cinquantaine d'enseignants ont effectué des stages d'observation puis, pour certains, d'immersion en entreprises, dans le cadre du projet pilote *Entr'apprendre*. Soutenu par le Fonds social européen, il a été initié par la Fondation pour l'enseignement ⁽¹⁾, la Formation en cours de carrière, le Cecafof, l'Institut de formation en cours de carrière.

Le but ? Qu'école et entreprise se (re)découvrent et que cela puisse faire bouler de neige. Cette année, l'initiative était centrée sur les secteurs soudage (construction métallique, chaudronnerie), construction automobile, construction mécanique et usinage, maintenance mécanique, maintenance électrique.

Cela concerne trente écoles, plus d'une cinquantaine d'enseignants, formateurs CEFA ou chefs d'ateliers, et huit entreprises partenaires (Carmeuse, HedelbergCement, Stib, Sonaca, Techspace Aero, D'Ieteren, JTEKT Torsen et les Ateliers de la Meuse).

En mars, une journée a préparé les participants au processus d'observation participative et au relai. Jusque mai, les stages comprenaient une journée de présentation et d'observation de l'entreprise (ouverte aux enseignants de cours généraux), suivie de trois jours en immersion. Suivront une journée de formation d'analyse et d'échanges, au sein de chaque réseau d'enseignement, visant le transfert sur le terrain ; et une autre journée interréseaux de bilan, évaluation et régulation en vue d'une extension en 2016.

⁽¹⁾ www.fondation-enseignement.be

« Nous en avons plein les mirettes »

L'entreprise Techspace Aero figure parmi celles qui accueillent des enseignants en stage d'observation et d'immersion, dans le cadre du projet Entr'apprendre.

Techspace Aero (du groupe Safran) conçoit, développe et produit des sous-ensembles (compresseurs basse pression de turboréacteurs), des équipements (systèmes de lubrification pour moteurs aéronautiques et vannes de régulation pour moteurs et étages de lanceurs spatiaux) et des bancs d'essais pour les moteurs aéronautiques et spatiaux. Partenaire des grands motoristes mondiaux, la société occupe une position de leader mondial dans ces trois pôles.

René Pieters, chef d'atelier mécanique du Collège technique Saint-Jean à Wavre, participe à la gestion des ateliers soudure du CEFA de Court-Saint-Étienne. Inscrit au projet Entr'apprendre (lire ci-contre), il a été invité à un stage de quatre jours chez Techspace Aero. « Au début, j'étais sceptique. En fait, je ne connaissais pas du tout cette entreprise. J'y ai fait une heureuse découverte. À quelques dizaines de kilomètres de chez moi, j'y ai vu de la soudure, de l'usinage, du collage, l'utilisation de matériaux composites, de silicones, l'usinage du titane,... À moyen terme, c'est tout bénéfique pour mes mécaniciens ».

Des enseignants en immersion

René Pieters fait partie des huit enseignants de cours techniques ou de pratique professionnelle qui ont assisté à la présentation et à la visite de l'entreprise le 27 avril. Du 5 au 7 mai, il a également participé aux stages d'immersion avec quatre enseignants techniciens. Ils ont accompagné les chefs de ligne et le personnel d'une ligne automatisée FMS (Flexible Manufacturing System) pour découvrir sa maintenance et l'usinage de pièces du compresseur basse pression. Ils ont découvert également l'aspect polyvalent du métier d'usigneur sur la ligne FAN&DRUM : montage des outils, gestion et communication homme/

machine, ébavurage, inspection de la table et contrôle tridimensionnel... « Nous n'étions pas aux manettes, mais nous en avons plein les mirettes, commente M. Pieters. C'est compréhensible : chaque pièce vaut des dizaines de milliers d'euros ».

Le plan de formation prévoyait plusieurs angles : processus, réalité opérationnelle, attitudes et comportements, esprit d'entreprendre, information sur les métiers, nouvelles techniques utilisées par la firme, perception des exigences humaines et relationnelles. « La plupart de ces aspects ont été abordés par les enseignants stagiaires, explique Aurélie Humblet, coordinatrice des ressources humaines de l'entreprise. Ils ont accompagné notre personnel et listé lors du débriefing une série de points techniques sur lesquels insister auprès de leurs élèves. Mais ils ont également perçu un métier polyvalent au cœur d'un processus, où l'état d'esprit et le comportement jouent un grand rôle comme l'assurance qualité et la sécurité ».

M. Pieters s'empresse d'ajouter : « On sent que le chef de ligne et ses techniciens aiment leur entreprise, prennent du plaisir à expliquer leur métier. Mon propre enthousiasme a connu un bémol à la fin du stage : j'ai vu un sujet d'une minute dans un journal télévisé sur Entr'apprendre, avec l'impression qu'il n'en montrait pas le côté attrayant. En Fédération Wallonie-Bruxelles, selon moi, les médias, trop pessimistes, parlent peu ou pas assez bien de ce qui marche. Le lendemain, dans mon école, j'ai évoqué tout cela à mes enseignants. Nous avons de suite conçu le projet d'emmener nos élèves visiter l'entreprise. D'autant plus que c'est un endroit où ils pourront vraisemblablement aller en stage eux-mêmes ».



© Bernard Delpière

Les bénéfiques

Pourquoi une entreprise de pointe s'intéresse-t-elle à un tel projet ? « Toutes les initiatives qui portent sur les écoles intéressent Techspace Aero, répond M^{me} Humblet. Nous avons des élèves en stage. Nous en engageons énormément, qui sortent de professionnelle, de qualification comme de baccalauréat. Mais l'usineur est un métier en pénurie. Nous avons tout intérêt à participer à cette initiative qui sera relayée dans les écoles ».

Quels bénéfiques pour ces dernières ? M. Pieters : « L'immersion qui fonctionne bien apporte d'abord une motivation pour l'enseignant, qui se replonge dans un apprentissage qui a du sens. De plus, les explications fournies valent des heures de cours. Enfin, les écoles créent des liens avec une entreprise, un débouché professionnel pour les élèves. Elle leur apportera une formation spécifique, parfois de la polyvalence. À nous de leur apprendre les bases et la capacité à continuer à apprendre ».

Et la suite ?

Ce projet peut-il se développer ? Le débriefing chez Techspace Aero montre que le stage a

Le personnel de Techspace Aero prend du plaisir à expliquer son métier.

bien marché : les participants sont satisfaits. Tout n'a peut-être pas fonctionné aussi bien partout. « Un de mes collègues chef d'atelier a interrompu son stage dans une autre entreprise », laisse filtrer M. Pieters. M^{me} Humblet ajoute : « Nous avons mobilisé une dizaine de personnes parmi lesquelles des chefs de ligne et des chargés de communication. Nous ne sommes pas capables d'organiser trois éditions sur un an avec le même investissement. Il faudrait multiplier les endroits de stage. Mais que diront les entreprises de petite ou moyenne importance ? Auront-elles les moyens pour faire face à cette nouvelle demande ? » Le projet sera évalué à l'automne. ●

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ www.fondation-enseignement.be (> Actions)

Fonds Prince Philippe

Les ministères de l'enseignement des trois Communautés collaborent avec le Fonds Prince Philippe qui a pour but d'encourager les écoles primaires et secondaires à organiser des échanges bilatéraux ou trilatéraux avec des écoles des autres Communautés. Le Fonds offre un soutien financier à ces projets qui, pour être éligibles, doivent être toujours portés par au moins deux écoles de Communautés différentes. Dossiers de candidatures à rentrer pour le 23 septembre au plus tard. bit.ly/1IvNXCw

Médias et vivre ensemble

En 2015-2016, le thème de l'appel à projets du Conseil supérieur de l'éducation aux médias sera « éduquer aux médias pour mieux vivre ensemble ». Les écoles maternelles, primaires et secondaires ont jusqu'au 2 octobre pour proposer leurs projets. Ceux qui seront sélectionnés par un comité d'experts peuvent prétendre chacun à une subvention de 2000 €. Formulaire d'inscription sur www.csem.be.

Electrophelia

C'est le nom d'un concours organisé par la Fédération de l'industrie alimentaire (FEVIA), destiné à encourager l'innovation auprès des étudiants du supérieur, qui doivent développer un produit alimentaire innovant et durable, capable de séduire le consommateur. Une équipe de la Haute École Charlemagne de Huy a remporté le premier prix avec « V-Cheese », un fromage à base de noix et d'orge, dont le flux connexe est utilisé à la production d'une bière.

Plus précoce est l'entrée à l'école, mieux c'est...

Faut-il abaisser l'âge de l'obligation scolaire ? Souvent évoquée, la question est à nouveau à l'agenda politique.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, l'obligation commence à l'année scolaire qui prend cours dans l'année où l'enfant atteint l'âge de six ans. Ses parents doivent ainsi veiller à ce qu'il soit inscrit et fréquente un établissement organisé, subventionné ou reconnu, ou qu'il remplisse les conditions de l'enseignement à domicile.

Aujourd'hui, un consensus politique existe pour abaisser cet âge. C'est la seule compétence relative à l'enseignement qui reste dévolue au Gouvernement fédéral. À défaut de modification de la loi de 1983 « concernant l'obligation scolaire », la Fédération Wallonie-Bruxelles envisage de créer une condition à l'inscription en primaire. La Déclaration de politique communautaire l'annonçait : « *Le Gouvernement veillera à défendre au niveau fédéral l'obligation scolaire à partir de minimum 5 ans et étudiera l'instauration d'une durée minimale de fréquentation scolaire en maternelle comme condition d'inscription en 1^{re} primaire* » ⁽¹⁾.

En avril, des députés de la majorité ont proposé au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles une résolution allant dans ce sens. Le ministre de l'Éducation a lancé le débat sur un minimum de 220 demi-jours. Cela se fait déjà en Flandre et les élèves qui ne respectent pas cette condition doivent passer un test de compréhension du néerlandais ⁽²⁾.

Qu'en est-il à l'échelle de l'Europe ? Selon une étude du réseau Euridyce ⁽³⁾ (lire l'infographie en page 13), en 2010-2011, vingt systèmes scolaires imposent une obligation scolaire à partir de 6 ans ; trois pays (ou régions) avant 5 ans (Chypre à 4,5 ans, le Luxembourg et l'Irlande du Nord à 4 ans) ; huit à 5 ans ; et quatre à partir de 7 ans.

Le taux de scolarisation à 3 ans est, lui, plus décousu. En 2012, des pays comme le Danemark arrivent à 97 %, mais d'autres comme l'Irlande sont à 41 %, indique une étude de la Ligue des Familles ⁽⁴⁾. Selon *Les indicateurs*

de l'enseignement ⁽⁵⁾, en Fédération Wallonie-Bruxelles, 43 % des enfants sont inscrits en maternelle dès 2 ans et demi, et entre 95,9 et 96,9 % entre 3 et 5 ans.

Mais scolarisation ne veut pas dire fréquentation. Quel public ne vient pas à l'école ? Les élèves ne fréquentant pas l'enseignement maternel semblent surtout issus de milieux défavorisés ou ne parlant pas le français chez eux ⁽⁶⁾.

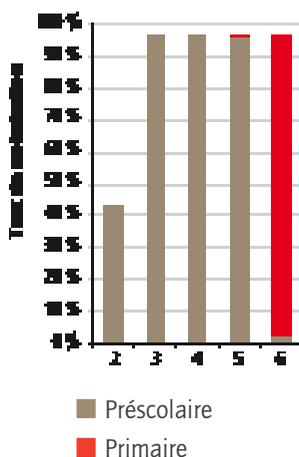
Pourquoi abaisser l'âge de l'obligation ? Pour la députée Marie-Martine Schyns, « *l'enjeu, c'est l'apprentissage du vivre ensemble et l'intériorisation par l'enfant des codes de l'école, et en particulier de la langue de l'enseignement* ».

Dans leur livre *Les familles défavorisées à l'épreuve de l'école maternelle*, Éric Mangez, Magali Joseph et Bernard Delvaux ⁽⁷⁾ énumèrent différentes sources, selon lesquelles « *l'enseignement préscolaire constitue un cadre où se joue déjà en partie la carrière scolaire de l'enfant* ».

« *La scolarisation précoce des enfants permet une meilleure conciliation vie professionnelle - vie familiale*, ajoute La Ligue des Familles. *Et faire venir les enfants plus tôt à l'école permet de créer du lien social (entre parents, entre enfants) et de lutter contre l'exclusion sociale* ».

La sociologue Danielle Mouraux insiste : « *Il est indispensable que tous les enfants apprennent le plus tôt possible le métier d'élève, sur le plan physique, intellectuel et émotif. En maternelle, l'absence de pression forte de la part des adultes en attente de résultats est un facteur positif. Mais, il est indispensable que les enseignants s'adaptent à chaque élève pour lui faciliter le passage quotidien de son statut d'enfant à celui d'apprenant la langue, l'écriture, la lecture, l'abstraction, en groupe. Au-delà de la dimension psycho-pédagogique, il faut aussi être attentif à la dimension sociale et culturelle, de tous les acteurs de l'école et plus particulièrement pour les enfants précarisés* ».

Taux de scolarisation des enfants de 2 à 6 ans

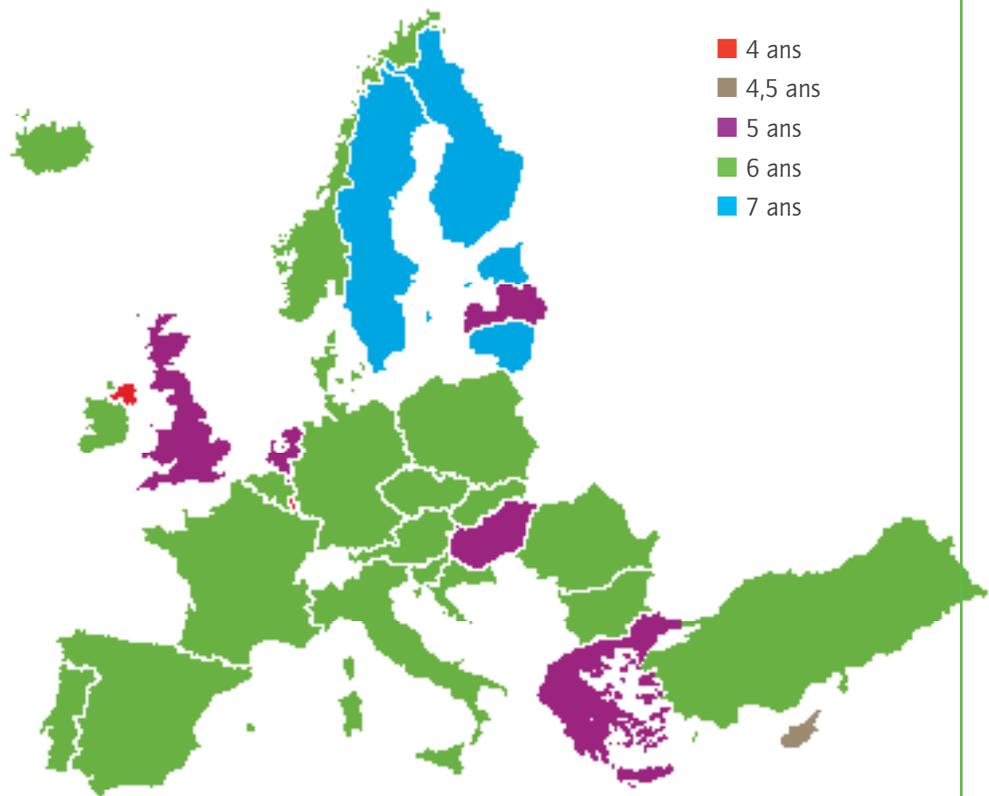


En 2012-2013, 95,9% des enfants de 3 ans étaient inscrits en maternelle.

Source : *Les indicateurs de l'enseignement 2014*

C'est d'ailleurs l'objet d'un programme soutenu par la Fondation Roi Baudouin : des équipes de formateurs d'er ont développé des projets pilot à sensibiliser les étudiant(e)s de tions préscolaires à leur rôle déterminant dans le soutien des enfants de milieux précarisés, d'origine belge ou étrangère ⁽⁸⁾. ●

Ils commencent l'école à...



Dans la plupart des pays européens, l'obligation scolaire débute à l'âge de 6 ans. Trois pays ou régions l'imposent avant 5 ans, huit à 5 ans, et quatre à partir de 7 ans.

Source : Euridyce, *Chiffres clés de l'éducation en Europe - 2012*, p. 29. bit.ly/1djsH2J

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ *Fédérer pour réussir 2014-2019*, p. 19. Text via bit.ly/1ehGwCC

⁽²⁾ www.flandre.be/fr/etudier/obligation-sco

⁽³⁾ *Chiffres clés de l'éducation en Europe - 20*. Coordonné et géré par l'Agence exécutive « Éducation, Audiovisuel et Culture » de l'Un européenne, le réseau Eurydice fournit de l'information sur les systèmes éducatifs eur ainsi qu'une analyse de ces systèmes et de menées en la matière. bit.ly/1djsH2J

⁽⁴⁾ *Enseignement maternel : abaisser l'obligati*. La Ligue des familles, 2014. bit.ly/1FDAtn

⁽⁵⁾ *Les indicateurs de l'enseignement*, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2014, p. 13. bit.ly/1F3fkOv

⁽⁶⁾ BAY S. (dir. A. Dubois et E. Mangez), *La fréquentation de l'école maternelle francophone en Région de Bruxelles-Capitale*, CERE, 2010. bit.ly/1GrsUzy

⁽⁷⁾ MANGEZ É., JOSEPH M., DELVAUX B., *Les familles défavorisées à l'épreuve de l'école maternelle*, Cerisis UCL, 2002. bit.ly/1c71mmr

⁽⁸⁾ *École maternelle, pauvreté et diversité culturelle. Mieux préparer les futurs instituteurs et institutrices préscolaires au soutien des enfants de milieux précarisés*, Fondation Roi Baudouin, 2013. bit.ly/1KIH1Zw

Question de considération

On a parfois tendance à hiérarchiser les niveaux d'enseignement... et les enseignants. « Sans généraliser, certains, surtout parmi les familles précarisées, considèrent peu les difficultés de leurs enfants en préscolaire, estime Patricia Vanderhaegen, institutrice maternelle au Centre scolaire Saint-Barthélémy et maître de formation à la Haute école libre mosane, à Liège. Ils se disent qu'on verra bien en primaire. De plus, les étudiants en baccalauréat préscolaire disent que leurs parents auraient préféré un niveau d'étude plus élevé pour eux... »

Abaisser l'âge de l'obligation scolaire pourrait-il les « revaloriser » aux yeux de l'opinion ? « C'est difficile à dire, nous répond Véronique Degraef, chercheuse au Centre d'études sociologiques de l'Université Saint-Louis, mais il est important de sensibiliser les familles précarisées à l'importance de l'apprentissage précoce et à la nécessité de stabiliser la fréquentation de l'école. »

Par ailleurs, ce manque de considération pour les enseignant(e)s préscolaires semble peu répandu au sein du corps enseignant. Lors des formations qu'elle anime dans les écoles fondamentales, la sociologue Danielle Mouraux constate, elle, un état d'esprit très positif chez les enseignant(e)s préscolaires : « Elles sont fières d'avoir un taux de scolarisation de plus de 95 % alors que leur enseignement n'est pas obligatoire. Et elles se sentent valorisées quand elles peuvent montrer à leurs collègues du fondamental toute la richesse de ce qu'elles font ».

Une plus-value

« La participation de mes élèves au Printemps des sciences, c'est une plus-value : elle booste des projets en classe », confie Fanny Docquir, institutrice à l'École communale de Jauche.

Cette année, ses 29 élèves de 3^e et 4^e primaires ont résolu une énigme lors d'un jeu-enquête *Mesurez-vous aux sciences*, créé par des futurs instituteurs de la Haute École de Namur-Liège-Luxembourg. Pour cela, encadrés par des étudiants en sciences de l'Université de Namur, les enfants se sont orientés dans Namur à l'aide d'une carte, de photographies et d'autres indices portant sur la lumière et le cinéma. Se sont ajoutés un film sur les énergies, un conte sur la vitesse de la lumière et la visite d'un musée contant l'histoire de la lumière à travers des œuvres d'art.

« De retour en classe, mes élèves ont confectionné des panneaux, légendé les photos de cette journée et ont présenté leur travail à d'autres classes », poursuit l'enseignante. Prolongeant et amplifiant les activités du *Printemps des Sciences*, les élèves ont observé les ombres : d'où vient la source de lumière ? Que se passe-t-il quand l'objet éclairé est plus grand ou plus petit ? Quels sont les problèmes, les défis à résoudre ? À partir de ces questions, les élèves ont cherché des informations, émis des hypothèses, expérimenté, vérifié. Cela a abouti, notamment, à la création d'un spectacle de théâtre d'ombres présenté aux parents.

Le Printemps des Sciences, pour s'exercer et s'améliorer

A l'occasion du Printemps des Sciences, des étudiants de 1^{re} Bac de la Haute École de Liège ont construit des animations pour des classes de primaire.

Une empreinte de pas, un verre d'eau, une lettre, un portemonnaie... côtoient une chaise renversée sur une scène de crime. Pour les enquêteurs en herbe participant à l'animation créée par de futurs enseignants, la pêche aux indices n'est pas trop ardue !

« Nos étudiants de 1^{re} Bac régentat en sciences et en sciences humaines ne peuvent bénéficier que de deux semaines de stages, regrette France Monnoyer, maître-assistante en géographie à la Haute École de Liège. Il y a une dizaine d'années déjà, nous avons vu dans le Printemps des Sciences une belle occasion pour nos étudiants de s'exercer et de s'améliorer. Durant une semaine entière, ils voient défiler des groupes restreints d'élèves de primaire ».

La consigne donnée à ces futurs régents ? Concevoir en groupe une activité ludique mettant en œuvre des apprentissages scientifiques, historiques et géographiques, sur le thème de la lumière.

Ils ont décliné le thème sous des formes multiples : découverte de l'œil, de l'appareil photographique et du microscope ; de l'arc-en-ciel, des étoiles, de l'alternance jour/nuit et des saisons ; de la lumière au cours du temps...

« Nous avons imaginé un circuit sur le thème des lentilles optiques, expliquent Anaïs Salve et Laurent Romain, futurs professeurs de sciences. Au cours de cette animation, les élèves ont commencé par observer des lentilles convergentes montrant l'image réduite et inversée d'un objet éloigné. Au moyen d'un schéma de l'œil, ils ont appris à quoi servent la cornée, le cristallin, la rétine ; le rôle que joue le cerveau ; et les troubles de la vision. Enfin, ils ont testé des loupes, observé d'anciens appareils photographiques, utilisé le microscope ».

« Nos enseignants nous ont guidés, expliquent les deux étudiants. Notamment en nous demandant d'enrichir notre animation par un jeu et d'adapter notre niveau de vocabulaire. Jusqu'à présent, lors de nos stages, nous n'avons côtoyé que des élèves du premier degré secondaire différencié ».

Pour ces étudiants, le bénéfice de ces animations est indéniable. « Voir défiler ces groupes d'élèves pendant une semaine, cela nous oblige à rectifier le tir sans cesse, explique Anaïs. Leurs questions nous forcent à être plus à l'aise avec la matière et à donner des consignes plus claires ». Laurent enchaîne : « Pas toujours facile de gérer des groupes très différents, hors du cadre scolaire. Mais quand, lors du résumé final, nous constatons que les élèves ont bien compris, quelle satisfaction ! »

Même écho chez Justin Xhrouet, Ali-Ken Roossens et Nicolas Étienne, étudiants de 1^{re} Bac en sciences humaines, qui ont collaboré à l'animation en imaginant plusieurs activités dont une enquête policière. « Notre objectif, c'est que les élèves repèrent toutes les traces, reconstituent les faits dans l'ordre chronologique, élaborent des hypothèses, précisent-ils. Au fil de ces animations, nous avons appris à bien enchaîner les étapes, à donner à chaque élève l'occasion de s'exprimer et de jouer un rôle ». ●

Catherine MOREAU

Quand des phasmes se cachent en classe

Lopaphus Apsara : c'est le nom scientifique choisi par des élèves pour baptiser une nouvelle espèce de phasmes observée en classe.

Quelle espèce de phasmes pourrions-nous avoir en classe et comment nous en procurer ? En envoyant une lettre à l'Institut royal des Sciences naturelles, en octobre, les 27 élèves de 5^e primaire de l'École du Sacré-Cœur de Lindthout, à Woluwe, n'imaginaient pas jusqu'où l'aventure les mènerait !



La classe de 5^e primaire a observé jour après jour ces pensionnaires insolites.

Car des entomologistes de l'Institut recherchaient des élèves prêts à observer une espèce de phasmes récoltée sur le site des temples d'Angkor, au Cambodge, et pas encore décrite. Objectif ? Intégrer les observations des enfants à un futur article scientifique.

« En intégrant les enfants dans un projet de science participative, nous souhaitons qu'ils découvrent, par l'expérience, comment travaillent des biologistes, explique l'entomologiste Jérôme Constant. Nous voulons aussi leur montrer comment, en décrivant de nouvelles espèces et leurs écosystèmes, ils aident à protéger la biodiversité. Nous voudrions

qu'ils se rendent compte que près de 80 % des espèces d'insectes de la planète sont encore inconnues. Et bien sûr, nous espérons leur transmettre un peu de notre passion ».

Avec deux autres classes primaires ⁽¹⁾, ces élèves et leur instituteur, Thibault De Lauw, ont donc accueilli une vingtaine de phasmes logés dans un terrarium. Au fil des jours et des semaines, ils ont observé, photographié, décrit les différents stades de croissance et le comportement de ces maîtres ès camouflage. « Quand ils sentent un danger, ils allongent les deux pattes avant et ne bougent plus », explique Clara. Tandis qu'Eda ajoute : « Ils se reproduisent très vite : sept œufs par jour ! »

C'était aussi l'occasion d'apprentissages scolaires multiples. « Observant que les phasmes évoluent par mues successives, les élèves ont traduit cette croissance dans un graphique, précise Thibault De Lauw. Le comptage quotidien des œufs a permis d'établir des moyennes. Et je leur ai également demandé de composer des poèmes sur les phasmes ».

Au terme de ces mois d'observations, les élèves des trois classes ont voté pour définir le nom de cette nouvelle espèce du genre *Lopaphus*. Ce sera *Lopaphus apsara*, en référence aux apsara, danseuses traditionnelles représentées sur les bas-reliefs des temples d'Angkor et dont les mouvements sont lents et précis. Un peu comme ceux des phasmes. ●

Catherine MOREAU

⁽¹⁾ La 3^e primaire de l'École Saint-François Xavier, à Vedrin, et la 4^e primaire de la Tijl Uylenspiegelschool, à Molenbeek.

En mille morceaux

Vif, branché sur la vie (souterraine) des grands ados, *En mille morceaux*, que Nicolas Ancion a écrit pour Infor-Drogues, ne suit pas un mais des personnages, ce qui permet de varier les contextes, les situations et les prises de risques à propos desquelles le roman veut susciter la réflexion.

Le succès de *J'arrête quand je veux*, centré sur les jeux vidéo et destiné au primaire, a conduit Infor-Drogues à poursuivre sa collaboration avec l'auteur.

« J'ai écrit *En mille morceaux* pour aider le lecteur à prendre du recul et à se poser des questions. Pour moi, à partir du moment où on se pose des questions, c'est déjà gagné », explique Nicolas Ancion, qui a fait lire son manuscrit par des enseignants et élèves de quatre écoles, pour plus de justesse.

Un roman sans jugement, juste, et un site proposant des fiches d'activités, des pistes pour animer des débats, ou pour poursuivre seul la réflexion, à partir des personnages du livre.

www.enmillemorceaux.be

Pension anticipée : réduction de la bonification pour diplôme

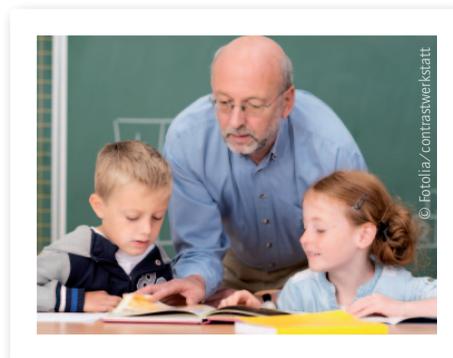
En février, le Gouvernement fédéral a approuvé un avant-projet de loi relatif aux pensions du secteur public. Les mesures qu'il prévoit auront un impact sur la date de la pension anticipée des membres du personnel de l'enseignement.

En effet, ce projet porte notamment sur la réduction progressive des années de bonification pour diplôme. À terme, ces bonifications ne seront plus prises en compte dans le cadre du calcul de l'ouverture du droit à la pension anticipée. Cette mesure ne concerne rien le calcul du montant de la pension.

La circulaire 5237⁽¹⁾ détaille ce qu'il en est pour les membres du personnel de l'enseignement. Les négociations entre autorités fédérales et communautaires ont en effet permis d'amener un certain nombre d'aménagements. Certains membres du personnel, par exemple, échappent complètement à cette nouvelle mesure.

Après un rappel des conditions d'âge et de carrière permettant d'ouvrir le droit à la pension anticipée, la circulaire expose les nouvelles mesures relatives à la réduction

progressive de la valorisation des années de diplôme. Des mesures transitoires concernent les membres du personnel ayant 55 ans ou



plus en 2015, et sont détaillées, de même que les règles en matière de procédure de mise en disponibilité précédant la pension de retraite (DPPR). ●

⁽¹⁾ Circulaire 5237 téléchargeable via www.enseignement.be/circulaires

Devenir instituteur en horaire adapté

Dès septembre, la Haute École Francisco Ferrer, à Bruxelles, propose la formation d'instituteur primaire en horaire adapté. Pour répondre aux besoins liés à l'essor démographique, la Ville de Bruxelles a prévu l'ouverture d'ici 2020 de 4 800 places scolaires supplémentaires. En parallèle, elle entend endiguer la pénurie d'instituteurs primaires en offrant cette formation en horaire adapté, qui existe en Brabant wallon mais pas en région bruxelloise.

Le contenu du programme et le diplôme obtenu sont identiques. Seule l'organisation

pratique est différente : organisée sur quatre années académiques, la formation en horaire adapté se compose concrètement d'une journée d'ateliers, de trois soirées de cours, de plusieurs samedis de cours complémentaires et d'un ensemble de stages.

Le département de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles a développé un site web rassemblant toutes les informations relatives à cette formation : www.institlesoir.be. ●

Formation initiale : les filières se chevaucheraient

Le groupe de travail qui planchait sur la réforme de la formation initiale des enseignants a émis ses premières propositions. Dont l'idée de filières qui se chevaucheraient.

La réflexion sur une réforme de la formation initiale des enseignants a été initiée sous la législature 2009-2014 par une « évaluation qualitative, participative et prospective » dont votre magazine s'est largement fait l'écho en 2012 ⁽¹⁾.

En juillet 2013, le Gouvernement a approuvé une note d'orientation balisant la réforme, tandis qu'un Comité permanent de suivi était mis sur pied, composé de tous les acteurs impliqués.

Ce Comité a notamment chargé un groupe de travail composé de représentants des quatre opérateurs de formation (universités, hautes écoles, promotion sociale et écoles supérieures artistiques) d'émettre des propositions.

Ce GT40 (pour Groupe de Travail des 4 Opérateurs), dissous en fin de législature précédente, a transmis le fruit de ses réflexions, qui ont été présentées en mars dernier au Comité de suivi. Elles concernent bien la formation mais pas ce que le GT40 appelle « l'habilitation à enseigner » (la filière Certificat d'aptitude pédagogique et Certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur).

En avril, le Gouvernement a pris acte de ces propositions. Il a aussi chargé le ministre de l'Enseignement supérieur de confirmer le Comité de suivi et d'inviter ce dernier à remettre sur pied le GT40.

Quelles sont les grandes lignes du document du GT40 ?

1. Il balise les compétences à acquérir par tous les futurs enseignants, à quelque niveau que ce soit. Il reste à les affiner.
2. Il présente des axes de formation et leurs volumes en crédits, sur lesquels il n'y pas encore consensus.

3. Il définit des filières de formation, selon un principe de chevauchement aux points de rupture du cursus scolaire des élèves.

4. Il énonce une série de principes qui devraient guider la réflexion future (simultanéité des axes de formation, possibilité d'étalement du second cycle, d'activités partagées entre plusieurs filières, diversité des voies d'entrée et passerelles).

Précisons que rien n'est décidé à ce jour, même si la base de travail reste un allongement des études à 5 ans. Par ailleurs, l'idée que les filières de formation ne soient plus calquées sur les divisions actuelles (maternel-primaire-secondaire inférieur-secondaire supérieur) a suscité quelques prises de position favorables.

Et maintenant ? Le Comité de suivi a reçu du Gouvernement le mandat de relancer le GT40, qui devra répondre aux remarques suscitées par ses propositions. Le Gouvernement a également demandé que le GT40 se penche sur le parcours des étudiants, sur l'habilitation à l'enseignement (CAP et CAPAES) ; sur l'articulation entre formations initiale et continuée ; sur la formation des formateurs ; sur la formation des maîtres de stage.

Le Gouvernement a souhaité que l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) soit représentée au Comité de suivi. Et il veut également mieux articuler les travaux relatifs à la formation des enseignants et ceux du Pacte pour un enseignement d'excellence. ●

D. C.

⁽¹⁾ En 2012, nos numéros 12bis (uniquement en ligne) et 13 l'ont largement évoquée. www.enseignement.be/prof. Lire également les pages consacrées à cette évaluation sur www.enseignement.be/index.php?page=26831

Stage en Allemagne

L'accord culturel belgo-allemand permet l'organisation d'un stage destiné cette année aux professeurs d'allemand de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur non-universitaire. Il aura lieu à Berlin du 11 au 17 octobre, est gratuit, et prévoit l'hébergement en famille. Candidatures avant le 1^{er} juillet. Les détails dans la circulaire 5261. bit.ly/1LEoCU

Journalistes en herbe

Le concours de journaux destiné aux classes de 6^e primaire et du secondaire inférieur permet de donner la parole aux élèves, d'éveiller leur esprit critique, de réaliser un projet éducatif mettant à l'épreuve leur créativité, leur capacité de réflexion, d'analyse et d'écriture, leur curiosité,.... Chaque classe participante bénéficie de deux ateliers animés par un journaliste professionnel et d'un kit pédagogique. Inscriptions limitées. www.culture-enseignement.be (> Journalistes en herbe).

Les Quartz de la chanson

Ce concours propose aux classes des 2^e et 3^e degrés du secondaire d'explorer l'univers de la chanson d'expression française. Il s'agit d'élire leur favori parmi une présélection de cinq artistes, mais aussi de susciter leur créativité. Un prix est aussi décerné au meilleur projet de pochette de disque créé par une classe et un autre à un enseignant pour une exploitation originale de sa participation au concours avec sa classe. www.culture-enseignement.be (> Les Quartz de la Chanson).

Cours philosophiques

Les élèves dispensés auront bien cours

Un avant-projet du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles prévoit un mécanisme de dispense des cours de religion et de morale non confessionnelle dans l'enseignement officiel et libre non confessionnel. Et trace les contours d'un encadrement pédagogique alternatif.

Pour répondre à l'arrêt du 12 mars 2015 de la Cour Constitutionnelle ⁽¹⁾, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé le 8 mai en première lecture un avant-projet de décret instaurant un mécanisme transitoire de dispense pour les cours de religion et de morale non confessionnelle. À l'heure de boucler cette édition, ce texte devait encore être soumis aux organes de concertation (syndicats, représentants des pouvoirs organisateurs, fédérations de parents d'élèves) et au Conseil d'État, avant de revenir sur la table du Gouvernement.

L'avant-projet contient les modifications qu'il faut apporter à la loi dite du Pacte scolaire (qui date de 1959), au décret Missions et aux deux décrets définissant la neutralité de l'enseignement, pour répondre à l'arrêt imposant de prévoir une dispense. Il s'agit notamment de fixer ce que devra contenir le formulaire de dispense, qui ne devra pas être motivée.

Encadrement alternatif fixé pour 2015-2016

Le texte balise les contours de ce que sera l'encadrement pédagogique alternatif (EPA) des élèves dispensés, en 2015-2016. L'évaluation de cette première année, et l'organisation d'un cours de citoyenneté à partir de 2016-2017 (lire par ailleurs) pourront avoir une influence sur les modalités d'organisation de cet encadrement. Le Gouvernement prévoit donc déjà de remettre l'ouvrage sur le métier pour 2016-2017.

L'élève dispensé devra donc suivre cet EPA deux heures par semaine, organisé par chaque établissement dans le cadre de son autonomie pédagogique, pour des groupes de trente maximum. Il interviendra dans l'évaluation des élèves concernés. Cet EPA vise le développement par l'élève de prestations



© Fotolia/polyconcept

Les repères historiques qui suivent sont notamment issus de SÄGESSER C., *Les cours de religion et de morale dans l'enseignement obligatoire*, CRISP, Courrier hebdomadaire n° 2140-2141, 2012. bit.ly/1KhqzSc

1831

La Constitution belge consacre la liberté de l'enseignement

1842

Une loi impose qu'il y ait au moins une école primaire dans chaque commune. Là où il n'y a pas d'école publique, la commune peut s'en référer à une école catholique. La religion est obligatoire quel que soit le statut de l'école. Les élèves peuvent obtenir une dispense.

1850

Un gouvernement libéral décide la création d'écoles publiques : dix athénées et cinquante écoles moyennes pour garçons.

1879

Abolissant la loi de 1842, une loi réorganise l'enseignement primaire et oblige chaque commune à disposer d'une école neutre et laïque. Une commune ne peut plus « adopter » une école catholique. Cette loi déclenche une première « guerre scolaire ».

: une réforme en vue

D'un côté, l'arrêt de la Cour Constitutionnelle qui impose dans l'enseignement officiel la possibilité de dispense de religion ou de morale. De l'autre, l'accord du Gouvernement qui prévoit de remplacer une heure de religion/morale par « un cours commun d'éducation à la citoyenneté ». Les deux débats s'entrechoquent. Tentative de clarification dans ces quatre pages, suivies de deux « cartes blanches » des professeurs de philosophie Laurent de Briey et Édouard Delruelle.

personnelles ou collectives visant à l'éveiller à la citoyenneté et au questionnement philosophique. À cet égard, l'avant-projet de décret liste plusieurs thématiques, de manière non exhaustive : éducation à la démocratie ; éducation au questionnement, à la méthode et à la pensée philosophiques ; éducation au bien-être et à la connaissance de soi.

Cela se fera à travers des prestations diverses, individuelles ou collectives, déclinées selon les niveaux, à partir de ressources diverses (écrits complétés par des questionnaires, documents médiatiques...). Cela pourra comprendre la participation à des activités ou initiatives citoyennes ou solidaires dans ou à l'extérieur de l'établissement. Et, de la 5^e primaire à la fin du secondaire, la participation, avec l'accord parental, à des activités communes avec d'autres classes ou groupes d'élèves, y compris ceux des cours philosophiques.

Afin d'aider les équipes à définir le contenu de cet EPA, une plateforme accessible via www.enseignement.be proposera des outils pédagogiques, des personnes-ressources,...

Pas de perte d'emploi

L'école doit définir les contenus, préciser les modalités d'accompagnement et d'évaluation. En ce qui concerne les contenus, les prestations liées à cet EPA doivent être assurées par un ou plusieurs membres du personnel enseignant détenteur(s) d'un titre pédagogique. Pour l'accompagnement et la prise en charge des élèves, à défaut d'enseignant détenteur d'un titre pédagogique, ces tâches peuvent être confiées à tout membre du personnel enseignant, ou à défaut à un membre du personnel auxiliaire d'éducation, ou encore à une personne désignée par le PO ou par le chef d'établissement.

L'avant-projet fixe un régime transitoire et dérogatoire en matière de calcul des heures de religion et de morale. Pour faire bref, les élèves dispensés seront comptabilisés comme s'ils étaient inscrits dans un cours philosophique. Et en matière de situation administrative, le texte prévoit un ordre de priorité : d'abord les professeurs de cours philosophiques qui ont un titre pédagogique, les nommés, puis les temporaires. À noter, aucune expression des convictions personnelles ne pourra avoir lieu dans le cadre de l'EPA. •

Pa. D. et D. C.

(1) Texte complet de l'arrêt via bit.ly/1GIBJe4

1884

Retour à la situation de 1842. L'adoption des écoles primaires est à nouveau encouragée et le cours de religion redevient obligatoire aussi dans les écoles publiques.

1924 - 1928

Le cours de morale non confessionnelle, réclamé par le Parti ouvrier belge, est introduit dans le secondaire officiel puis dans les écoles normales.

1948

Libre choix entre religion et morale non confessionnelle dans l'officiel.

1954

Des enseignants diplômés du libre sont renvoyés des écoles officielles. Le cours de morale non confessionnelle devient une alternative au cours de religion dans l'officiel. Deuxième « guerre scolaire ».

1958

Signature du Pacte scolaire. Le père de famille a le choix libre de l'école. Dans l'officiel, les parents doivent choisir un cours de religion reconnue ou un cours de morale non confessionnelle. L'État finance les écoles catholiques.

1973

Une loi permet de créer des écoles pluralistes. Aucune n'a été créée.

Une heure de citoyenneté dès la rentrée 2016

Pas de prosélytisme

Se faisant le porte-parole d'un groupe de professeurs de religion catholique, Jacques Delcourt observe que le décret *Missions* s'applique aussi aux professeurs de religions quand il demande aux enseignants de « préparer tous les élèves à être des citoyens responsables... » Pour M. Delcourt, « la grosse majorité des enseignants se fait un point d'honneur de respecter cette exigence ».

Il estime que « le citoyen belge, européen, se doit de connaître également les racines chrétiennes de l'Europe ainsi que les tenants et aboutissants de la foi des baptisés en faisant abstraction de tout esprit de prosélytisme, de catéchèse ». Et il considère que « nous avons des points communs avec le cours de morale [...] et nous nous en réjouissons, mais nous ne nions pas notre spécificité ».

« Admettons qu'il faille avancer et que le Pacte scolaire devienne obsolète, qui va donner les cours de civisme, de citoyenneté, de philosophie, ... ? Les professeurs de morale qui seraient, eux, absolument neutres. Ce n'est pas possible : l'arrêt de la Cour les blâimait également. Les professeurs de religion ? Pourquoi pas ? »

Le Gouvernement se donne un an pour définir le contenu du cours de citoyenneté qui remplacera une des deux heures de religion ou morale.

La Déclaration de politique communautaire, feuille de route du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, prévoit que « le Gouvernement instaurera sous cette législature, dans les écoles de l'enseignement officiel, progressivement à partir de la première primaire, un cours commun d'éducation à la citoyenneté, dans le respect des principes de la neutralité, en lieu et place d'une heure de cours confessionnel ou de morale laïque »⁽¹⁾.

Un avant-projet de décret est donc en préparation en ce sens. Il prévoit de renforcer l'éducation à la citoyenneté dans les écoles de tous les réseaux. Dans l'enseignement officiel, il s'agira d'un cours prenant la place d'une des deux heures de religion ou de morale. Dans le réseau libre, le programme sera pris en charge dans le cadre du cours de religion ou de plusieurs cours.

Comme prévu dans l'accord de Gouvernement du début de législature, « ce cours sera doté de référentiels spécifiques, incluant un apprentissage des valeurs démocratiques, des valeurs des droits de l'Homme, des valeurs du vivre-ensemble et une approche historique des philosophies des religions et de la pensée laïque ».

Au moment de boucler cette édition, des éléments relatifs aux grands axes de ce référentiel commun avaient été diffusés dans la

presse quotidienne, mais l'avant-projet de décret n'était pas encore finalisé.

Qui pour donner ce cours ? En tout cas, l'accord gouvernemental indique clairement que « cette réforme ne pourra entraîner la perte d'emploi pour les enseignants concernés en place ». Par ailleurs, il a prévu de mener la réforme des titres et fonctions « y compris pour les enseignants des cours de religions et de morale laïque et les cours de citoyenneté, en s'appuyant sur la Citicap, instance chargée d'élaborer les accroches cours-fonction interréseaux ».

Quand l'avant-projet de décret aura été approuvé par le Gouvernement, il s'agira de consulter syndicats, pouvoirs organisateurs, associations de parents notamment. Deux référentiels devraient être rédigés (l'un pour le primaire et le 1^{er} degré secondaire, l'autre pour la suite du secondaire) durant l'année scolaire prochaine, tandis qu'un groupe de travail planchera sur la formation des enseignants qui seront chargés de dispenser ces cours. ●

Pa. D. et D. C.

⁽¹⁾ *Fédérer pour réussir 2014-2019*, p. 10. Texte complet via <http://bit.ly/1ehGwCC>

1985

En Flandre, en vertu d'un arrêt du Conseil d'État, les parents ou les élèves peuvent obtenir une dispense des cours philosophiques.

1988

L'enseignement se communautarise. Une réforme de la Constitution bétonne les garanties du Pacte scolaire.

1991

Une commission examine la possibilité d'introduire un cours de philosophie en fin de secondaire. Depuis, plusieurs propositions se sont succédé sans être mises en œuvre.

1994

Un décret définit « la neutralité de l'enseignement de la Communauté ». Un autre décret (2003) organise « la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné ».

2002

Reconnaissance de la laïcité comme organisation convictionnelle financée par les pouvoirs publics.

2005

Création du Conseil consultatif supérieur des cours philosophiques. En 2009, il propose de développer le questionnement philosophique tout au long de la scolarité obligatoire.



Changement de paradigme ?

Morale et religions à l'école ? Changeons de paradigme⁽¹⁾, publié sous la direction de Jean Leclercq, professeur à l'UCL, donne la parole à des acteurs de l'enseignement.

L'objectif de ce livre qui vient de sortir de presse est de se demander « si le système actuel répond encore à toutes les exigences et aspirations d'une société multiculturelle et pluraliste, surtout quand il est question, dans le cadre de l'enceinte scolaire, de préconiser un système où nous devons dévoiler nos convictions philosophiques ».

Les contributions trouvent leur origine dans une journée d'étude qui s'est tenue le 29 janvier 2014 à l'Université libre de Bruxelles sur le thème : « Cours de religions/morale non confessionnelle et leurs alternatives ? » Plusieurs font des propositions précises. Plusieurs sont engagées et susciteront des réactions. Mais elles résultent d'une volonté de dialogue et de mise en commun des pratiques et expériences.

Des experts universitaires y recadrent le débat dans sa perspective historique et comparent la Belgique avec d'autres pays européens. Interviennent ensuite des délégués d'instances officielles engagés dans les discussions et les débats en cours, comme le Centre d'action laïque ou le Conseil consultatif supérieur des cours philosophiques.

Il était important de donner la parole aux constitutionnalistes et notamment ceux qui sont intervenus sur ce sujet au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les avis des représentants de l'Inspection des cours philosophiques constituent un autre chapitre décisif. Enfin, l'ouvrage donne la parole aux représentants des partis politiques.

Plusieurs textes tiennent compte de deux éléments postérieurs au colloque, à savoir la Déclaration de politique communautaire 2014-2019 (qui prévoit de remplacer une heure de religion/morale par une heure de citoyenneté dans l'officiel) et l'arrêt de la Cour Constitutionnelle. •

Pa. D.

⁽¹⁾ LECLERCQ J. (dir.), *Morale et religions à l'école ? Changeons de paradigme*, Presses universitaires de Louvain, 2015.

Inquiétude et réactions

Georges Evertz, Olivier Delhez et Laurent Deroo, trois des fondateurs du « Collectif des profs de morale » nous ont fait part du « sentiment d'injustice » qui unit les quelque trois-cents membres du mouvement. « Affirmer que le cours de morale non confessionnelle est un cours engagé est une erreur. Ce cours repose sur un programme qui a pour fondement la citoyenneté, la neutralité et le pluralisme. [...] Il vise à fournir une méthode qui est tout à fait souveraine à notre époque : un regard critique sur ce monde. Le détour par la philosophie (sous différentes formes) est incontournable ».

Rappelant que « les profs de morale ne dépendent d'aucune instance religieuse » et que « le Centre d'action laïque n'a absolument aucun pouvoir de décision concernant l'inspection ou la désignation des professeurs de morale », ils mettent en avant leur formation « au questionnement critique des différentes valeurs culturelles plutôt qu'à la transmission des valeurs prônées par les mouvements laïques engagés. »

Le collectif souhaite « promouvoir le programme de morale non confessionnelle comme base de travail pour l'élaboration du futur cours commun », et plaide « pour un cours commun de deux heures », jugeant « la formule 1 heure/1 heure source de précarisation pour tous les acteurs concernés ».

2012

La ministre Simonet propose de créer un tronc commun aux cours philosophiques, ouvert au questionnement philosophique, au dialogue interconvictionnel, à l'éducation à une

citoyenneté active. Le Centre d'étude et de défense de l'école publique, qui regroupe 13 associations du monde laïque, défend l'idée d'un cours commun à tous les élèves.

2013

Les autorités des cultes reconnus éditent des référentiels dont une partie est commune.

2014

La Déclaration de politique communautaire prévoit de transformer une des deux heures de cours philosophiques en un nouveau cours.

2015

La Cour Constitutionnelle rend un arrêt en vertu duquel les élèves de l'enseignement officiel doivent pouvoir être dispensés du cours de morale ou de religion.

« Neutralité » ou « Bienveillance » ?

Dans son arrêt du 12 mars dernier, la Cour Constitutionnelle belge a estimé que tout élève pouvait, sur simple demande, être dispensé de l'obligation de choisir entre un cours d'une des religions reconnues en Belgique ou un cours de morale laïque. La Cour a ainsi mis une belle pagaille dans un dossier rendu déjà particulièrement sensible par le projet d'introduction d'un cours de citoyenneté lors de la rentrée 2016.

Force est de constater que cet arrêt a provoqué une regrettable crispation des positions et menace de réveiller une guerre scolaire qui n'émeut que les irréductibles de chaque camp. Il est tout de même ironique que tout le monde s'accorde sur l'importance du dialogue interconvictionnel, mais qu'un tel débat tourne au dialogue de sourds.

Plutôt que de vouloir s'accrocher à un compromis logiquement dépassé au bout d'un demi-siècle, ou de vouloir profiter de l'occasion pour régler de vieux comptes avec des religions sans se rendre compte qu'elles ne jouent plus du tout le même rôle qu'hier, parlons plutôt d'un double principe.

Oui, l'organisation actuelle des cours convictionnels dans l'enseignement officiel doit être revue. La volonté de permettre à chacun d'avoir accès à un cours propre à ses convictions pouvait être opportune dans une société partagée entre quelques grands courants convictionnels. Elle se heurte par contre à des limites pragmatiques insurmontables dans une société où le pluralisme convictionnel s'est fortement accentué. Reconnaissons également que la présence de cours convictionnels dans des écoles, organisées ou subsidiées par l'État, devrait avoir comme corolaire un contrôle public du contenu des cours et des aptitudes pédagogiques des professeurs.

Mais admettons également qu'il serait malheureux de jeter le bébé avec l'eau du bain.

À l'heure où de nombreuses personnes au sein de la société sont en quête de sens, où d'autres trouvent auprès de discours intégristes une réponse à la marginalisation qu'ils subissent, les religions et les convictions philosophiques ont plus que jamais leur place dans le programme scolaire. Et, soyons plus précis, un cours où l'on parlerait « sur les religions » plutôt qu'« à partir des religions »⁽¹⁾ n'est pas suffisant. Dans nos sociétés diverses, comprendre le phénomène religieux et convictionnel, connaître les fondements des convictions des autres et maîtriser les principes d'une organisation démocratique de la société sont des compétences absolument indispensables.

Mais le rôle de l'école ne se réduit pas à transmettre des connaissances. Sa finalité doit être de favoriser l'épanouissement personnel, en ce compris sur le plan existentiel. De plus, pour pouvoir comprendre les autres, encore faut-il parvenir à se construire soi-même.

Créer du vivre-ensemble ne signifie pas rendre possible la coexistence d'individus dotés de convictions claires et définitives, mais assurer la rencontre de personnes affinant constamment leurs convictions. Les convictions peuvent évoluer, a fortiori lorsqu'il s'agit d'enfants, notamment de très jeunes enfants. L'enjeu des cours convictionnels n'est dès lors pas de leur apprendre à taire leurs certitudes, mais bien à voir en l'autre celui qui, parce qu'il est différent, leur permet de se doter de convictions de plus en plus riches.

C'est pourquoi il faut éviter de transformer la neutralité en un nouveau dogme. Si la

Docteur en philosophie et titulaire d'un master en économie, Laurent de Briey est professeur de philosophie politique à l'Université de Namur, où il enseigne la



philosophie morale, politique et l'éthique de l'économie et des affaires à la Faculté de sciences économiques, politiques, sociales et de gestion.

Il est également professeur invité à l'Université catholique de Louvain, où il enseigne à la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication.

Ses recherches portent principalement sur la transformation du rôle de l'État provoquée par la mondialisation et sur les fondements philosophiques des clivages politiques.

De 2007 à 2011, il dirigea le Centre d'études politiques, économiques et sociales (Cepess) du cdH, dont il fut expert politique puis secrétaire politique de septembre 2013 à décembre 2014.

neutralité veut dire que le professeur ne peut pas faire du prosélytisme, que le contenu du cours ne peut se réduire à un simple catéchisme, je ne peux qu'être d'accord, mais j'ose espérer qu'aujourd'hui déjà la plupart des cours convictionnels et ceux qui les donnent font preuve d'une telle neutralité.

Si, par contre, la neutralité implique que les enseignants ne peuvent pas exprimer des convictions personnelles, je ne la crois pas souhaitable. Je lui préfère la bienveillance philosophique, c'est-à-dire la volonté de comprendre la pertinence du discours de l'autre, les raisons pour lesquelles il le tient, les questions auxquelles il essaie d'apporter une réponse, avant d'éventuellement exprimer son désaccord et les motifs de celui-ci. C'est cette bienveillance, non la neutralité, que je souhaite que mes enfants apprennent. Et comment pourraient-ils mieux le faire qu'en voyant leur professeur la mettre en pratique ?

Par conséquent, le cours qu'il nous faut repenser aujourd'hui doit premièrement apprendre à forger ses convictions sans les transformer en certitudes et, deuxièmement, mettre en dialogue des personnes qui témoignent de leur engagement, tout en étant prêtes à le remettre en cause en écoutant les autres. L'importance respective de ces deux objectifs devrait sans doute évoluer dans le temps.

Les premières années pourraient accorder plus d'attention à l'approfondissement d'une conviction particulière. Cela permettrait notamment de s'assurer que les élèves bénéficient d'un enseignement convictionnel qui ne soit pas fondamentaliste. Toutefois, en raison des limites pragmatiques déjà évoquées, il ne sera pas possible d'offrir une palette de cours couvrant toutes les convictions présentes dans la société. Mais peut-être faut-il faire de nécessité vertu et rompre avec le mythe selon

lequel les élèves adhèrent aux convictions du cours qu'ils suivent. D'ailleurs, si l'ensemble des élèves de l'enseignement catholique étaient des croyants convaincus, les églises ne seraient pas vides le dimanche matin...

Au fil des ans, le programme de ce cours devrait accorder de plus en plus d'importance à la citoyenneté et au dialogue interconvictionnel. Cela permettrait à chacun de relativiser les convictions héritées de son enfance, de faire l'apprentissage de la diversité et de construire progressivement, dans l'échange avec les autres, les convictions qui guideront son entrée dans l'âge adulte.

Mais, à mon sens, ce deuxième objectif doit bien être traité dans le cadre du même cours que le premier, idéalement en prévoyant des moments de rencontre entre les classes et des échanges de professeurs. Ce n'est pas en écoutant un discours neutre, mais en entendant un musulman parler de la richesse de la Torah juive, ou un catholique discuter avec un athée de l'apport de l'humanisme laïc, que les enfants apprendront la bienveillance et le vivre-ensemble. ●

Laurent DE BRIEY

Professeur de philosophie politique à l'UNamur et à l'UCL

⁽¹⁾ Selon l'expression – et le souhait – de mon collègue Jean Leclercq, coordinateur du récent ouvrage *Morale et religion à l'école ? Changeons de paradigme*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2015.

Cours « philosophiques » : qui a peur... de la philosophie ?

Les cours philosophiques dans l'enseignement obligatoire sont à nouveau d'actualité. Premier acte : en juillet, l'accord du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles prévoit l'introduction d'un « cours de citoyenneté » à la place d'une des deux heures actuellement dévolues aux cours de religion ou de morale. Deuxième acte : les attentats de Paris et de Copenhague font éclater l'échec patent du « vivre-ensemble » dans nos sociétés européennes. Troisième acte : la Cour Constitutionnelle rend un Arrêt qui déclare les cours de morale et de religions facultatifs dans les écoles du réseau officiel.

Néanmoins, l'affaire est bien mal embarquée. Que les cours « philosophiques » doivent être réformés, nul ne le conteste. Principal grief, en cette ère « post-Charlie » : ils séparent les élèves, clivant les positions au lieu de les rapprocher. Mais ce qui se dit moins sur les plateaux de télévision, mais beaucoup à la maison entre parents et élèves, c'est aussi que ces cours sont d'une pitoyable inconstance. On n'y apprend rien ou presque. Les enseignants ne sont pas en cause ; c'est l'absence de référentiels solides, aggravée par la concurrence entre les différentes options convictionnelles, qui les condamne à renoncer à la moindre exigence en termes de contenus et d'évaluation.

Hélas, comme c'est parti, le futur cours de citoyenneté risque d'être d'une plus grande vacuité encore. Dans une interview récente (*Le Soir* 4-6 avril), la ministre de l'Éducation Joëlle Milquet a indiqué que selon elle, ce futur cours devrait enseigner les religions et la morale, la philosophie, la « citoyenneté participative », mais aussi l'éducation à la santé, au bien-être, à l'amour, aux sentiments, au respect de l'autre, à l'esprit critique aussi. Pour finir de nous persuader qu'on baigne dans le n'importe quoi, elle ajoute : « chaque jeune pourrait avoir son brevet de secouriste. Il y a la sécurité routière aussi, les drogues » (sic !).

Quand le brouillard est épais, il faut de fortes balises. J'en propose deux.

Première balise. Quelle est la mission fondamentale de l'école ? Depuis toujours, une querelle oppose les tenants de l'*instruction* (Condorcet : l'école comme transmission de *savoirs*) et les tenants de l'éducation (Jules Ferry : comme transmission de *valeurs*). C'est Condorcet qui a raison. Il me paraît hautement problématique, en contexte démocratique, d'assigner à l'école la fonction d'inculquer des valeurs morales, c'est-à-dire d'être un lieu de production d'identité politique ou idéologique. Car précisément, quand cette fonction normalisatrice prend le dessus, c'est toujours au détriment des savoirs, des matières. C'est ce que l'on voit aujourd'hui : les savoirs transmis se trouvent réduits à une sorte de viatique minimal, dont l'étendue diminue toujours plus face au constat que même ce minimum n'arrive pas à être assimilé.

La seule fonction d'éducation d'une école démocratique, c'est de former des « *citoyens responsables* ». Or un citoyen responsable n'est rien d'autre qu'un être capable de penser par lui-même. L'instruction transmet des savoirs ; l'éducation forme à un certain rapport à ces savoirs et valeurs qui transitent dans la société. C'est pourquoi l'on est consterné de lire dans la Déclaration de politique communautaire que le but du futur cours de citoyenneté sera « *l'apprentissage des valeurs démocratiques, des valeurs des droits de l'homme, des valeurs du vivre ensemble* ». Comme si notre monde ne dégoulinait pas de valeurs, d'humanisme, de bons sentiments...

Je voudrais donc plaider (seconde balise) pour que, dans les cours philosophiques, on fasse ce que l'on n'a jamais fait jusqu'à présent : de la philosophie ! Or, la philosophie n'enseigne pas des valeurs, mais un certain rapport critique aux valeurs. Kant a écrit une *Critique de la raison pratique*, Nietzsche une

Edouard Delruelle est professeur de philosophie politique à l'Université de Liège, où il codirige l'unité de recherches Matérialités de la politique.



Parallèlement à sa charge académique, il s'est engagé dans divers combats citoyens tels que le droit de mourir dans la dignité, le dialogue interculturel et la justice sociale.

En 2007, à la suite de son investissement au sein de la Commission du dialogue interculturel, le Gouvernement fédéral le nomme directeur-adjoint du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, fonction qu'il exerce en conservant une charge académique partielle à l'ULg. Depuis 2013, il a repris son poste de professeur à temps plein à l'ULg.

Son dernier livre, *De l'homme et du citoyen. Une introduction à la philosophie politique* (éd. De Boeck) constitue à la fois une introduction à la philosophie et une réflexion critique sur la politique.

www.edouard-delruelle.be

Généalogie de la morale. La question qu'ils posent, c'est : d'où viennent les valeurs ? À quelles conditions sont-elles possibles ? Quelle est la valeur de ces valeurs ?

En Belgique, la philosophie reste obscure aux yeux de beaucoup. On croit souvent qu'il s'agit d'un réservoir d'options spirituelles, au même titre que les religions. Faux. La philosophie, depuis Socrate, c'est au contraire un geste de rupture avec nos opinions, nos croyances, un écart critique avec nos habitudes de pensée. Cet écart critique permet (au moins) deux choses :

- le dialogue raisonné avec l'autre – celui qui ne pense pas comme moi, qui a d'autres croyances, d'autres coutumes. Ce dialogue doit consister en un exercice autonome de la pensée au contact d'une diversité de points de vue et de prises de position argumentées. Telle est la philosophie : penser par soi-même en apprenant à penser autrement, avec les autres ;
- le partage entre une opinion personnelle et un énoncé à portée universelle. Que des élèves disent aujourd'hui à leurs professeurs : « vous croyez à la Shoah, mais moi je n'y crois pas, c'est mon droit » ou « Darwin avait son opinion, moi la mienne » est infiniment plus inquiétant, on en conviendra, que de savoir s'ils ont bien assimilé quelque catéchisme « humaniste » prétendument universel.

La philosophie est la seule discipline à pouvoir servir de socle solide aux trois objectifs que l'on assigne généralement au futur cours de citoyenneté : 1. la connaissance des normes (et non des valeurs) fondamentales de notre société (notamment cette norme fondamentale selon laquelle la loi de l'État est supérieure à quelque loi religieuse) ; 2. la culture de l'esprit critique ; 3. le dialogue interconvictionnel.

Pourquoi une discipline enseignée à peu près partout en Europe rencontre-t-elle tant de résistances dans notre pays ? Qui a donc peur de la philosophie ? Ceux, peut-être, qui s'inquiètent à l'idée d'un discours qui encouragerait nos enfants à penser par eux-mêmes ?

Avec de nombreux collègues, nous avons récemment signé un texte (*Le Soir*, 3 avril 2015) qui appelle à la création d'un véritable cours de philosophie. J'en épingle deux phrases en guise de conclusion :

« Nous demandons que la citoyenneté soit conçue comme un apprentissage de la réflexion critique sur les valeurs, les raisonnements, mais aussi les institutions et les règles juridiques qui soutiennent nos jugements et nos prises de position politiques. En clair : dans une perspective démocratique, apprendre à problématiser toutes les normes, et à n'en tenir aucune pour évidente. À ce titre, c'est un véritable cours de philosophie qu'il s'agit – qu'il est urgent – de créer ».

« Nous sommes convaincus que l'Arrêt de la Cour présente une opportunité dont il faut se saisir : celle de donner enfin aux élèves de la Communauté française les outils philosophiques que nous sommes seuls, en Europe, à leur refuser encore. Car s'il s'agit bien de mettre au cœur de l'enseignement les enjeux de citoyenneté, c'est d'abord par une pensée vivante que nous y parviendrons, et non en l'éteignant sous de lénifiantes injonctions au civisme et à la moralité ». •

Edouard DELRUELLE

Professeur de philosophie politique à l'Université de Liège

Éducation aux médias contre la discrimination

La plateforme de formation en ligne www.e-engagementagainstviolence.eu promeut une sensibilisation des mécanismes se jouant entre médias, populisme et discrimination. Enseignants et jeunes y trouvent des modules sur cinq thèmes : information, fictions audiovisuelles, jeux vidéos, propagande, militance.

Chaque unité de cours dure à peu près deux heures. Elle fournit théorie et exemples, puis invite les participants à appliquer une grille d'analyse ou à adopter des mécanismes de productions.

Sandrine Dessy enseigne la religion, l'histoire et l'éducation aux médias dans le secondaire supérieur à l'Institut Sainte-Marie à Rèves. Elle fait partie des enseignants qui ont testé la plateforme l'an passé : « Avec un projecteur en classe, j'ai testé cinq unités sur les dix du module sur les jeux vidéos. Super bijou, au contenu adapté aux élèves, très diversifié, mais riche et obligeant à faire des choix. Le parcours peut facilement se faire seul. Il n'apporte pas une vision négative du média. Et quand il invite les élèves à réaliser un serious game sur Lampedusa, cela leur ouvre les yeux sur la discrimination ».

bit.ly/1EcTKWo
(contact : support@e-engagementagainstviolence.eu)

Avec Hstry, c'est une autre histoire

Hstry est une plateforme en ligne qui permet de présenter une suite logique d'évènements. Tout bénéfique pour les professeurs d'histoire, mais pas seulement.

Jonathan Ketchell, enseignant de formation, est un des développeurs d'Hstry : « Cette plateforme en ligne est simple à utiliser. Son but est de permettre aux élèves de 6 à 106 ans et aux enseignants de découvrir l'histoire de façon amusante et d'écrire sur le Web. Au sens large du terme : placer des textes, mais aussi des sons, des vidéos, des cartes, des commentaires... »⁽¹⁾

La plateforme, en anglais, dispose déjà de contenus (en plusieurs langues). Certains sont payants. Les enseignants peuvent aussi créer gratuitement des lignes du temps eux-mêmes ou avec leurs élèves ; y intégrer des sons, des images, des vidéos, des quizz ; et les partager avec d'autres publics. On en trouve déjà de 84 pays différents.

Un outil pour l'histoire

Le point de départ ? « En 2012, mon frère Thomas vivait à Beijing, ville plongée dans un smog intense. Avec Steven Chiu, un ami, il invente sur Twitter un personnage fictif qui raconte en direct le grand smog de Londres qui avait fait 12 000 morts en 1952. À ces tweets, il ajoute de la vidéo, des sons, des témoignages écrits d'époque... »

Cette idée d'associer TIC et histoire fut développée par ces deux jeunes compères avec l'aide d'un accélérateur de projets en Brabant wallon, puis avec un autre à Boston pour fonder une start-up dans le domaine de l'éducation et créer la plateforme. « Hstry nous permet de créer des emplois, ajoute M. Ketchell. Mais notre but est aussi pédagogique : l'utilité en classe ».

Les contenus en ligne concernent surtout l'histoire des États-Unis. « Nous touchons des sujets encore peu abordés ou qui divisent : le rôle des femmes dans la révolution américaine, des Afro-américains, des Indiens... Et nous incitons l'utilisateur à développer son esprit critique, à se poser des questions ».

Mais pas seulement

Cette plateforme est facilement détournée. M. Ketchell : « C'est frappant de voir la créativité des usagers. Des professeurs de sciences utilisent Hstry pour écrire les étapes d'une expérience ; des instituteurs pour remettre des suites de chiffres en ordre ; des mécaniciens pour réaliser une notice de montage ; des chercheurs d'emploi pour réaliser des CV on line ; des cuisiniers pour noter les étapes d'une recette... »

Cet outil permet de présenter l'information différemment. Et, selon ses créateurs, la variation des supports multiplie les chances de l'élève de retenir les contenus ; d'autant plus s'il participe à la création de ce contenu.

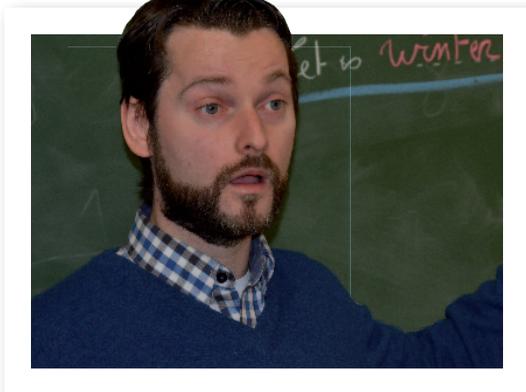
Des projets ? « On essaie de minimiser le nombre de clics nécessaires. Et on continue à développer des contenus sur les anciennes civilisations, l'histoire américaine. En juin, nous aurons une ligne du temps sur la bataille de Waterloo ».

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ www.hstry.co

« L'immersion répondait à mon gout des défis »

Native speaker venu d'Hasselt, Meneer Philippe enseigne dans des classes en immersion à Walcourt et à Gembloux.



Animateur d'un mouvement de jeunesse et d'une Maison des jeunes, Philippe Donné n'a pas hésité longtemps : il serait instituteur primaire.

PROF : Quel est votre parcours ?

Philippe Donné : Après ma formation, j'ai enchaîné les intérim dans ma province. D'où l'idée d'aller jeter un coup d'œil de l'autre côté de la frontière linguistique. Plutôt loin même puisque voici cinq ans, j'ai atterri à l'École fondamentale Sainte-Materne, à Walcourt. Cette école est engagée dans un projet d'immersion précoce (8 heures/semaine depuis la 3^e maternelle).

Pas vraiment à deux pas d'Hasselt !

En fait, j'occupe, le lundi soir, un studio mis à ma disposition dans l'école. Puis, je gagne le Collège Saint-Guibert, à Gembloux, où je complète mon horaire depuis la rentrée 2014.

Ce qui vous a attiré dans l'immersion ?

Cela répondait à mon gout des défis. Bien sûr, il a fallu que je m'adapte. En Fédération Wallonie-Bruxelles, on recommande que les élèves apprennent en expérimentant, en cherchant les solutions par eux-mêmes. En Flandre, l'enseignement est plus frontal ; là, les enseignants me semblent aussi plus stressés par les corrections, les bulletins, les concertations,...

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

D'abord, l'absence de manuels scolaires adaptés aux élèves en immersion. Alors, aidé par une conseillère pédagogique, en concertation avec l'équipe en immersion dans l'école, j'ai construit mes propres outils. Par exemple, un puzzle pour apprendre à situer provinces et chefs-lieux. J'utilise des revues néerlandophones s'adressant à des élèves plus jeunes, des BD... S'ajoutent un langage très gestuel, des jeux, des chants, des manipulations et des « rites » temporels et spatiaux ponctuant mes leçons de néerlandais, de structuration de

l'espace, de savoirs et mesures et d'éveil géographique en 3^e primaire.

Et vous remettez régulièrement votre métier sur l'ouvrage ?

Tout à fait. La première année, je peinais à expliquer des mots abstraits au cours d'éveil historique à des élèves ne maîtrisant pas encore bien le néerlandais. Désormais, ce cours se donne en français. Et chaque année, j'évalue ce qui a bien, moins bien et peu fonctionné et je change d'outils ou de méthode si c'est nécessaire.

J'organise aussi des projets communs aux classes en immersion. Cette année, c'est un défilé de mode : les élèves rédigent invitations et publicités, confectionnent les costumes, choisissent la musique, présentent chaque modèle... Dans ma classe de 5^e primaire à Gembloux, j'ai lancé un projet d'échange avec une classe de Genk : mes élèves communiquent par mail, par Skype,...

L'immersion convient-elle à tous les élèves ?

À condition qu'ils soient motivés et que leurs parents les soutiennent et les encadrent même s'ils ne comprennent et ne parlent pas le néerlandais.

Justement, ces parents ? Sont-ils confiants ? Méfiants ?

Méfiants, parfois. Surtout au début. Quand cela coïncide dans une matière, c'est facilement à cause de l'immersion. Pour les rassurer, j'ai filmé les élèves au travail. Et depuis l'an passé, j'invite les parents à participer activement aux apprentissages en classe, pour les mettre... en immersion. Je projette aussi de proposer un cours de néerlandais en soirée aux parents volontaires...

Quels atouts le bilinguisme apporte-t-il aux enfants ?

Je suis convaincu que cela contribue à leur assurer davantage de chances pour l'avenir. Même si un projet d'immersion précoce a débuté en Flandre avec 25 écoles-pilotes, les jeunes y connaissent de moins en moins bien le français. •

Propos recueillis par **Catherine MOREAU**



Mille jeunes regards sur l'inhumain

Près d'un millier d'élèves ont marché dans les pas des personnes déportées à Auschwitz et à Birkenau. Récit et florilège de réactions, recueillies par PROF, qui était du voyage.

Est-ce l'heure très matinale ou la perspective de vivre des heures intenses en émotions ? Le calme, dans ce bus menant vers la ville d'Oswiecim, au sud de la Pologne, contraste avec la joyeuse ambiance du Train des 1000. Passé le portail portant cyniquement l'inscription *Arbeit macht frei* (le travail rend libre), des bâtiments de brique s'alignent. Il flotte dans l'air une senteur de lilas. « *Un petit village !* », commente un élève.

Un petit village dont les élèves perçoivent vite l'organisation toute rigoureuse et inhumaine. Ici, les chiffres s'alignent : 1,1 million de Juifs venus de toute l'Europe, 140 000 Polonais, 23 000 Tziganes, 15 000 Soviétiques... Là, des vitrines réunissent valises, vêtements, chaussures, lunettes, prothèses, casseroles, brosses à dents... volés à ces hommes, ces femmes et ces enfants débarqués pour un voyage sans retour.

Dans la pénombre, deux tonnes de cheveux de 440 000 femmes, retrouvés après la libération des camps. Revendus, les cheveux servaient à confectionner du tissu ou du matériel de bourrage. « *Hallucinant et inhumain*, réagit Pauline, en rhéto à l'Institut Notre-Dame, à Bertrix. *Jusqu'où pouvait aller la folie ! Les gens étaient utilisés comme du bétail, pour produire*

des biens de consommation ! » Sophie, en 5^e à l'Institut Saint-Joseph, à Jambes, ajoute : « *En rasant la tête des détenues, à leur arrivée dans le camp, on leur ôtait une personnalité, un style choisi... Elles se ressemblaient toutes* ».

C'est en effet la même expression de peur et d'égarement qu'on lit sur la plupart des visages alignés sur les murs. Des hommes, des femmes, des enfants photographiés de face et de profil, portant un numéro et un triangle de couleur désignant le motif de leur arrestation (Juifs, asociaux, témoins de Jéhovah,...). Comme Róza Kuzma, n°27270, Polonaise, arrivée le 16 décembre 1942, décédée le 13 mars 1943...

L'émotion monte d'un cran encore au vu des conditions de vie des détenus sélectionnés pour le travail, puis de la descente dans les sous-sols du « bloc de la mort ». Parmi les cachots, des « cellules debout » de 90 centimètres sur 90 renfermaient jusqu'à quatre détenus, pendant plusieurs jours parfois.

Le silence, troublé seulement par le crissement des pas, accompagne encore la marche des élèves vers la chambre à gaz, la seule restée intacte. Quelque 75 % des personnes débarquées des trains, jugées inaptes au travail, s'y rendaient directement et docilement, rêvant

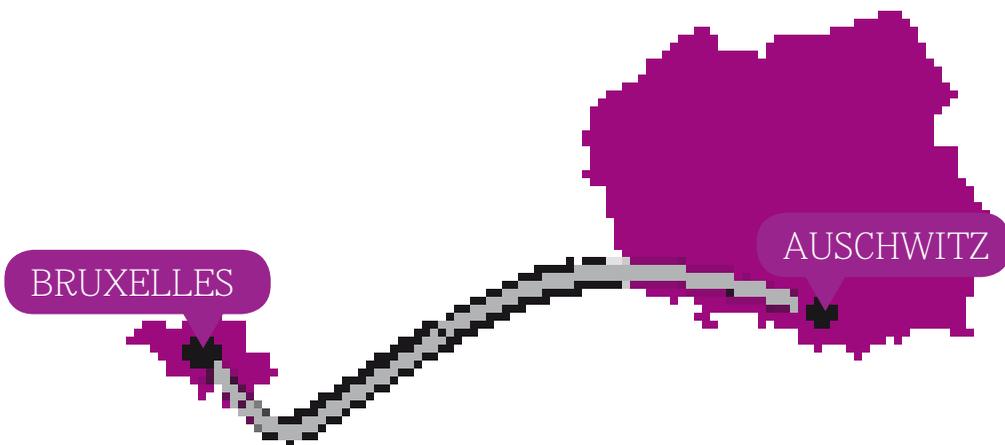
d'un bain après un trajet exténuant... « En voyant les traces des ongles sur les murs pour tenter de s'agripper là où l'air était encore respirable, on peut vraiment : ce qu'ils ont dû vivre ! C'est à venir ici pour le ressentir, de m' traces », réagit Émile, en 6^e à Jacques, à Liège.

Le récit des rescapés

Ces traces, les voyageurs du Train des 1000 les retrouvent le lendemain au camp de Birkenau, où furent déportés et exterminés la majorité des Juifs et Tziganes de toute l'Europe. Beaucoup parcourent la Judenrampe – la rampe des Juifs –, sur laquelle marchèrent les déportés, triés au préalable, jusqu'en mai 1944. La création d'un embranchement ferroviaire permit ensuite l'accès des convois directement à l'intérieur du camp.

À perte de vue, des cheminées, vestiges de centaines de baraquements. Dans ceux qui subsistent encore, construits sans fondations et, pour la plupart, sans plancher, c'est une plongée plus crue encore dans des conditions de vie des déportés. Ici, des latrines collectives laissent imaginer l'absence totale d'hygiène et d'intimité. Là, s'alignent des châlits à trois étages sur lesquels dormaient, à chaque niveau, huit prisonniers. Des centaines de prisonniers s'y entassaient. Mahé, en 6^e à l'Institut technique provincial, à Court-Saint-Étienne, a repéré sur les murs, à côté des lits, les traces de nombreux bâtonnets destinés à égrainer les jours. « Dans des conditions de vie horribles, les prisonniers essayaient de garder des repères et de l'espoir... »

La voie ferrée mène vers les chambres à gaz et les fours crématoires. Ces bâtiments ont été détruits par les Nazis avant l'arrivée de l'armée rouge à Auschwitz le 27 janvier 1945, pour tenter d'effacer les traces de leurs crimes. Mais ils revivent par le récit des rescapés des camps qui accompagnent des élèves. Les bâtiments seuls et (surtout) la foule présente sur les deux sites laissent parfois trop peu de place aux émotions. « Alberto Israël nous a raconté



l'Institut des Dames de Marie, à Bruxelles. Mégane, en 5^e à l'École secondaire provinciale d'Andenne rapporte : « Paul Sobol nous a dit qu'il lui a fallu très peu de temps pour se retrouver dans la peau d'un prisonnier et très longtemps pour se reconstruire ».

Nouvelle escale dans le bâtiment dit « Sauna », où les Juifs polonais, sélectionnés pour le travail, étaient désinfectés, tondus, tatoués... Et dépouillés de tout, y compris de leur passé : sur le Mur du Souvenir s'alignent des centaines de clichés qui content les naissances, les fêtes, les moments heureux,... de familles décimées.

Je serai un passeur

Sur l'une des dalles commémoratives du Mémorial, parmi les fleurs déposées par chaque jeune voyageur du Train des 1000, un petit message anonyme écrit sur un fragment de papier : « Je serai un passeur. Votre histoire est devenue la nôtre ».

Car cette plongée dans l'univers concentrationnaire laissera des traces partagées. Plusieurs élèves commenteront : « Au retour, dans le train, nous avons eu bien plus de contacts en quelques heures avec des élèves d'autres écoles et d'autres pays que durant tout le trajet aller. Sans doute parce qu'ayant vécu la même chose, c'est plus facile de partager nos impressions et nos émotions ».

Catherine MOREAU

À la rencontre de la mémoire

Le Train des 1000 est un voyage mémoriel organisé par l'Institut des Vétérans, la Fondation Auschwitz - Mémoire d'Auschwitz ASBL et la Fédération internationale des Résistants.

Du 5 au 10 mai, près de 1000 élèves de 5^e et 6^e secondaire de vingt-six écoles belges (dont seize écoles francophones) ont visité les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz I et II (Birkenau).

Des jeunes de neuf autres pays européens (France, Grand-Duché de Luxembourg, Allemagne, Italie, Hongrie, Portugal, Croatie, Slovénie et Estonie) les ont rejoints.

Pourquoi mille participants ? Parce que de 1942 à 1944, quelque 25 267 hommes, femmes et enfants ont été déportés vers Auschwitz au départ de la Caserne Dossin, à Malines, en vingt-cinq convois d'un millier de personnes...

www.traindes1000.be



En amont et en aval du voyage

Ce voyage mémoriel nécessite un ensemble de choix pédagogiques.

Et ouvre d'autres pistes. La parole aux enseignants participants.

Un moteur citoyen

L'engagement dans le projet du *Train des 1000* repose essentiellement sur la motivation personnelle des enseignants ; plusieurs se sont déjà rendus dans ces lieux de mémoire et ont suivi des séminaires organisés par la Fondation Auschwitz, la Fondation Merci ou l'Institut Yad Vashem (à Jérusalem).



En outre, ce voyage à Auschwitz s'inscrit souvent dans le cadre plus large de l'apprentissage de la citoyenneté à l'école. « *Il fait suite à de nombreux projets, notamment la visite de la Maison d'Anne Franck, à Amsterdam, de l'exposition L'art dégénéré selon Hitler...* », précisent Emmanuelle Henroteaux et Michaëlle Richard, enseignantes à l'Institut technique provincial de Court-Saint-Étienne.

Bousculer le programme

Cela suppose aussi de former les élèves pour qu'ils puissent comprendre la situation, ses enjeux, ses implications. Au risque de changer

les habitudes. Catherine Dombrecht, professeure d'histoire au Lycée Émile Jacquain, à Etterbeek : « *La Seconde Guerre mondiale est au programme de la 6^e secondaire. Cette année, j'ai expliqué la montée du nazisme dès la fin du premier conflit mondial, sa progression et la chute du III^e Reich à mes élèves de 5^e.* L'enseignante a également expliqué l'histoire du conflit israélo-palestinien à ces élèves qui ont aussi participé, en avril, à un voyage en Israël.

Sa collègue de morale, Huguette Devillé, enchaîne : « *J'ancrais habituellement mon cours dans des thèmes puisés chez les grands philosophes de l'Antiquité. Cette fois, je l'ai vraiment axé sur les valeurs démocratiques, le vivre ensemble avec des liens directs vers des faits bien actuels comme la montée de l'extrême droite, par exemple.* »

Se sont ajoutés, pour bien des élèves, des visites (Fort de Breendonk, Caserne Dossin, exposition *Déportation et génocide*), des rencontres avec des témoins,...

Pour Florence Clossen, qui enseigne l'histoire à l'Athénée royal, à Neufchâteau, « *consacrer beaucoup d'heures à ces faits historiques, c'est un choix que l'on prend, quitte à être en retard dans d'autres chapitres.* »

Ancrer dans le concret

Visiter Auschwitz ancre les apprentissages dans le concret. C'est particulièrement important selon Eric Bonnaye, qui enseigne notamment l'éducation sociale à l'Institut Le Tremplin (enseignement professionnel spécialisé de type 1), à Mouscron. « *Pour mes élèves, qui intègrent souvent difficilement des notions spatio-temporelles, mettre l'accent sur les chiffres des victimes, sur la localisation des camps a peu de portée. Il faut partir de choses venant d'eux-mêmes, miser sur l'émotionnel, le ressenti, le parler vrai.* »

Beaucoup de bénévolat

Tous les enseignants le souligneront : la préparation du projet est chronophage. Tout spécialement là où les jeunes participants, sélectionnés sur la base d'une lettre de motivation, proviennent de classes de 5^e et 6^e et d'options différentes.

Au Centre scolaire Saint-Joseph-Saint-Raphaël, à Remouchamps, trois enseignantes, Géraldine Mertens, Justine Voss (français) et Céline Dumoulin (langues modernes) ont écrit le texte d'une pièce de théâtre sur la déportation à Auschwitz à partir de livres et de témoignages de survivants. Elles l'ont montée ensuite avec des élèves, y consacrant la plupart des mercredis après-midi. Cette création a été présentée à l'école avant le départ dans le Train des 1000.

Un travail multidisciplinaire

Dans la majorité des écoles participantes, la préparation des élèves est le fruit d'un travail multidisciplinaire. Ainsi, par exemple, les élèves du Lycée Saint-Jacques, à Liège, ont créé des valises-miroirs contenant un travail de recherche sur un témoin, victime ou résistant, de la période nazie, et une situation actuelle évoquant en miroir le parcours de la personne choisie. Ce travail a impliqué les professeurs d'histoire, de français, de langues modernes, de religion, d'informatique et d'art.

Pour préparer le voyage, une autre voie est possible. Ainsi, Maggy Godard, professeure de langues modernes à l'Athénée Nestor Outer, à Virton, a demandé à la Fondation Merci d'assurer l'encadrement historique de sa classe de 5^e technique gestion et comptabilité.

Élargir le propos

Évoquer la Shoah en 2015 demande une vision élargie. « *Dans la bouche de certains élèves, j'ai entendu la réaction Pourquoi toujours parler des Juifs ?*, explique Carine Hermal, professeure de religion et communication à l'Institut Saint-Joseph, à Jambes. *Il faut à la fois entendre ce ras-le-bol, évoquer d'autres génocides et les dérives possibles des nationalismes* ». Bon nombre d'enseignants

l'ont compris en évoquant le génocide arménien ou, comme à l'Institut des Filles de Marie, à Saint-Gilles, en invitant en classe un rescapé du massacre des Tutsis au Rwanda en 1994.

Gérer l'émotion

La gestion des émotions peut être un écueil. « *C'est important de ne pas laisser toute la place à l'émotion, d'aider les élèves à la dépasser*, rappelle Anne Fachinat, professeure d'histoire au Collège Notre-Dame de Bonne-Espérance, à Veillereille-les-Brayeux. Pour cela, c'est indispensable de leur faire comprendre le contexte historique et de les rendre critiques ». Et éviter le « *plus jamais ça* » moralisateur. Car s'il est nécessaire de s'émouvoir sur le sort des victimes, il est crucial et bien plus difficile de faire comprendre à quel point il est facile de se transformer en bourreau, à quel point il faut être vigilant.

Parler mieux du génocide

L'expérience vécue a ouvert des pistes pour les enseignants. « *Cette visite à Auschwitz m'apporte une autre manière de parler des camps à mes élèves*, explique Sandrine Célis, qui enseigne le français et l'histoire à l'École secondaire provinciale, à Andenne. *Cela me rend plus crédible. Je vais aussi accorder davantage de place aux récits des rescapés. Mes élèves ont suivi les pas de deux d'entre eux, Paul Sobol et Alberto Israël, qui ont apporté des regards différents. C'est important pour leur donner une vision plus nuancée* ».

Un tremplin pour des projets futurs

Les informations et les émotions engrangées lors du voyage mémoriel seront mises à profit à court ou à moyen terme. Sous des formes très variées : témoignages apportés aux élèves non participants et aux autres classes, reportages, expositions, pièces de théâtre,... Des projets plus insolites, parfois : à l'Institut Félicien Rops, à Namur, les images, les émotions engrangées par les vingt élèves de 5^e Arts plastiques déboucheront, l'an prochain, sur des créations individuelles ou collectives. ●

Catherine MOREAU

POUR EN SAVOIR +

Sur www.enseignement.be/prof, vous trouverez des reportages sur deux projets menés par des enseignants en préparation au voyage du Train des 1000.

Vous y verrez également un album photos et des pistes permettant de faire participer des classes à la visite d'Auschwitz ou d'autres camps nazis.

L'école et la citoyenneté : plus que jamais d'actualité

Dans cette rubrique, notre invité porte un regard sur l'enseignement. La parole au philosophe Vincent de Coorebyter, à la barre, pendant quinze ans, du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP).

“ L'école n'a pas encore assumé son rôle de préparation à la citoyenneté. ”

PROF : Selon des enquêtes, les jeunes connaissent mal nos institutions et s'intéressent peu à la politique. Or, selon vous, « *l'enjeu de l'enseignement a toujours été de faire comprendre et de faire apprécier* ». Comment y parvenir ?

Vincent de Coorebyter : L'école doit transmettre, expliquer, contextualiser, apporter un éclairage historique pour faire comprendre le monde dans lequel nous vivons.

C'est un travail très complexe, mais aussi paradoxal. Car la démocratie repose sur des libertés fondamentales, sur la souveraineté populaire, mais passe aussi par un ensemble de règles contraignantes permettant de la faire fonctionner. Cela peut amener des éléments contradictoires entre eux. On l'a vu récemment dans le cas de la tension entre liberté religieuse et liberté d'expression.

Il ne suffit pas d'expliquer au sens formel, juridique, pour faire comprendre ; il faut aussi faire « adhérer » au système démocratique. Ce qui exige d'approfondir les choses, de percevoir leur logique, leur raison d'être, de se mettre à la place d'un interlocuteur... tout en restant critique.

S'approprier un savoir, mener une réflexion autonome, cela va donc au-delà de la simple restitution. Cet effet espéré est-il programmable et contrôlable ? Je ne suis pas sûr qu'un enseignant puisse distinguer, parmi ses élèves, ceux qui sont arrivés au bout de la démarche et ceux sur lesquels l'apprentissage « glisse ».

Une chose me semble sûre, cependant. Pour amener les élèves à comprendre et intérioriser la démocratie, il faut mélanger l'apprentissage de savoirs sur base livresque et une préparation à cette appropriation. Celle-ci serait, par exemple, l'expérimentation d'une mini-démocratie (un Parlement Jeunesse...), des rencontres avec des représentants politiques, syndicaux...

L'école doit-elle être aussi une démocratie ? Pour la philosophe Hanna Arendt, l'école est conservatrice par principe puisque sa mission est de transmettre des savoirs. En même temps, l'obligation scolaire a été vécue, au 19^e siècle, comme une conquête sociale émancipatrice.

L'école doit donc assumer de ne pas être un lieu démocratique, au sens égalitaire du terme, et pouvoir amener progressivement les élèves à percevoir les limites de la connaissance, le bien-fondé des contraintes, la complexité du monde, la relativité de certains savoirs.

De cette façon, elle prépare les jeunes à la tension entre la liberté et les contraintes de la vie professionnelle et de la vie démocratique. L'élève sera d'autant plus armé pour mener sa part de critique face au système que l'école aura été un lieu d'imposition de normes et de réflexion permanente.

Vous avez participé au Comité d'accompagnement de l'étude *Aborder le fonctionnement politique de notre démocratie en classe ?* de la Fondation Roi Baudouin, en 2007 ⁽¹⁾. Elle pointait, en 2007, la rareté de ressources adaptées, le manque de formation des enseignants... Est-ce encore vrai ?

Globalement oui. L'école n'a pas encore assumé son rôle de préparation à la citoyenneté. La plupart des savoirs scolaires n'abordent pas directement les valeurs, les relations interpersonnelles, les rapports de pouvoir... On y touche lors des cours de sciences humaines et les cours philosophiques, mais c'est assez marginal par rapport aux savoirs de base.

En outre, comment éviter l'écueil de la subjectivité du formateur ? Cette question se repose aujourd'hui avec le cours de citoyenneté : un des défis sera de mettre en place un référentiel et des supports de cours qui ne susciteront ni malaise ni controverse. Ce

cours ne devra pas être non plus un robinet d'eau tiède, axé sur des principes tellement consensuels qu'ils n'ont pas de portée.

L'étude de 2007 pointait aussi la difficulté de sortir de l'émotion. A-t-on plus de recul aujourd'hui ?

L'école doit prendre en compte la multiplicité des usages et des références. Les élèves se nourrissent de médias qui n'invitent pas toujours à une prise de distance, à un dialogue critique. Nombre de médias veulent séduire et renforcent le prisme à travers lequel le jeune voit le monde. Le résultat, ce sont les lectures multiples et contradictoires des attentats du 11 septembre 2001, de ceux de Paris, de la situation en Israël... C'est un phénomène nouveau : il n'y a plus, comme autrefois, de canaux communs de décryptage de la complexité du monde, qui entraînaient une étroitesse d'esprit mais facilitaient le dialogue.

L'éducation aux médias, et au numérique en particulier, est donc un enjeu fondamental. Mais il ne faudrait pas que cela se fasse au détriment de la culture du livre, de la science, de la rationalité. Il y a des choses qui ne se comprennent, ne s'intériorisent qu'au fil d'un travail plus lent, plus patient, dont le livre est le médium.

Que pensez-vous de l'idée d'un cours de philosophie à l'école ?

Les élèves doivent se confronter à la pensée des autres pour comprendre leur propre pensée. Ils doivent saisir la différence entre l'affirmation d'une valeur et celle d'un préjugé. C'est cela, la question philosophique chère à Socrate : une prise de distance, une réflexion sur nous-mêmes, un travail sur nos manières spontanées d'affirmer, de sentir, d'imposer. C'est fondamental dans une pluralité humaine complexe. Quand ce travail se fait collectivement, chacun peut comprendre

que nous sommes tous animés de convictions discutables.

Votre avis sur l'arrêt de la Cour Constitutionnelle qui donne aux parents de l'enseignement officiel le droit de ne pas inscrire leur enfant aux cours philosophiques ?

C'est le résultat d'une ambiguïté née en 1993, lors du financement de la laïcité par l'État. Le cours de morale non confessionnelle a alors changé de statut. Ce cours qui abordait des questions sociétales sans couleur convictionnelle a été lié à une vision idéologique spécifique. Cet arrêt crée une situation complexe qui doit encore décanter. La nouvelle « heure de citoyenneté » amènera sans doute à réinventer quelque chose de très proche du cours de morale non confessionnelle.

Un souvenir marquant de votre parcours scolaire ?

Lorsque j'étais en secondaire à l'Athénée de Koekelberg, des professeurs de français nous ont fait découvrir l'analyse de texte. À travers des textes aussi différents que *Les carnets du major Thomson* (Pierre Daninos), un poème de Dino Buzzati, une chanson de Brel ou un extrait de *L'offrande lyrique*, de Tagore. J'ai appris à approfondir le plaisir de la lecture en allant au-delà du récit, pour décortiquer, soupeser un mot, une phrase, repérer une dimension d'ironie, ou poétique, tout ce qui relève du style, des procédés. J'ai découvert qu'un texte repose sur toute une série de stratégies qui sont des manières de ferrer le lecteur. ●

Propos recueillis par
Patrick DELMÉE et **Catherine MOREAU**

.....
⁽¹⁾ Un projet de la Fondation Roi Baudouin. <http://bit.ly/1NCEfNg>

EN DEUX MOTS

Docteur en philosophie, Vincent de Coorebyter a été directeur général du Centre de recherche et d'information socio-politiques de 1998 jusqu'en décembre 2013. Il en préside encore le Conseil d'administration.



Il est actuellement titulaire de la chaire transversale (Facultés de Philosophie et Lettres et de Droit et de Criminologie) de Philosophie sociale et politique contemporaine à l'Université libre de Bruxelles.

Spécialiste de l'écrivain Jean-Paul Sartre auquel il a consacré sa thèse de doctorat et plusieurs livres, Vincent de Coorebyter a écrit de nombreux ouvrages et articles sur le système démocratique, la politique belge et la laïcité. Il est aussi membre de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique.

Passer pour une « gonzesse » : la honte !

Défis, provocations, transgressions, conduites à risques : certains adolescents cultivent des « rites de virilité » pour être valorisés dans le regard de leurs pairs.



© Fotolia/Eisenhans

Garçons et filles apprennent souvent tôt leur « rôle social ». Par des attitudes, par des remarques, par des encouragements, parents et proches peuvent les orienter, inconsciemment parfois, vers des modèles et des valeurs.

En primaire, de façon assez stéréotypée, on conseille aux petits garçons, par exemple, de « ne pas se laisser faire », de « relever les défis », de « réprimer la douleur ». Et si l'on observe une cour de récréation où l'espace commun n'a pas été organisé, on voit vite qu'ils occupent, au milieu, beaucoup d'espace. Ils ont des rapports hiérarchisés où la domination physique joue un certain rôle.

Cela n'empêche pas de trouver, évidemment, bon nombre de garçons calmes et conciliants et de filles hyperactives, parfois agressives.

Être à la hauteur

L'adolescence est une période sensible pour revendiquer une identité de genre. Là aussi, mille nuances sont possibles selon les milieux sociaux, les modèles culturels, les normes, les interdits intériorisés.

Sociologue et anthropologue, David Le Breton vient de consacrer un ouvrage aux rites de virilité à l'adolescence ⁽¹⁾. Il le constate : dans les classes moyennes ou privilégiées, les garçons ont tendance à valoriser la réussite plutôt que la force. Les « valeurs viriles » sont plutôt considérées comme de la vanité, du machisme, voire de la violence. Et « *de plus en plus, les valeurs féminines investissent l'identité masculine* », note le sociologue Pascal Duret ⁽²⁾.

Par contre, dans des milieux plus populaires et/ou précarisés, les adolescents voient dans la virilité une valeur essentielle. Et cela d'autant plus s'ils cumulent des difficultés affectives et sociales sans trouver à leur côté des adultes structurants. « *Cela peut entraîner une exacerbation des rôles de genre et une surenchère des stéréotypes*, explique M. Le Breton. *Ainsi, ces garçons semblent vouloir échapper au sentiment de manquement par rapport à ce que l'on attend traditionnellement d'un homme, (emploi, argent, sécurité,...)* ». Et de préciser : à la différence des rites de passage des sociétés traditionnelles, ces rites adolescents relèvent plus de l'introduction dans le groupe des pairs que d'un passage à l'âge d'homme.

Car le regard du groupe de pairs est essentiel. Il est source de protection et de pouvoir. Le groupe est un lieu fort d'identité. Ses membres partagent un même langage, des habitudes identiques (une certaine démarche, le fait de se saluer en se frappant le poing de manière démonstrative...).

C'est ce regard qui fait exister, qui justifie les défis, les provocations, les affrontements, les transgressions. Il s'agit de s'identifier aux autres, d'être reconnu par eux, pour montrer que l'on est « à la hauteur », pour ne pas « passer pour une gonze, une poule mouillée ».

Ainsi, explique ce sociologue, « *le garçon construit son héroïsme, sa légende personnelle, en s'opposant aux formes d'autorité incarnées par les adultes (parents, police, enseignants,...)* ». Sous le regard des pairs, refuser l'autorité d'un enseignant, être en échec à l'école peut être vu comme un signe d'excellence, un « *brevet de virilité* ». Même si, sans diplôme, ces adolescents hypothèquent un avenir dans lequel ils ne se projettent pas. Le journaliste Luc Bronner ajoute même que « *passer pour un bouffon, un intello, un bolos (une victime) est une forme de condamnation sociale, beaucoup plus lourde à porter que d'éventuelles punitions venues du monde scolaire* »⁽³⁾.

Des conduites à risques

Un corollaire de ces « rites virils », c'est que les adolescents qui n'adoptent pas les modèles ambiants en ayant des comportements dits féminins (émotifs, studieux ou peu sportifs) sont jugés très négativement. Ils peuvent être victimes d'insultes homophobes. Des insultes auxquelles échappent bien davantage les filles qui adoptent un comportement « traditionnellement masculin ».

Dans des cas extrêmes, ces rites de virilité peuvent déboucher sur des conduites à risques. David Le Breton différencie ces conduites chez les garçons et chez les filles. Chez ces dernières, elles prennent souvent des formes discrètes, silencieuses (des troubles de l'alimentation ou des scarifications, par exemple). Elles n'entraînent pas directement les personnes qui les entourent. Chez les garçons, par contre, elles sont exposition de soi, souvent sous le regard des pairs : suicides, violences, délinquances, provocations, défis, alcoolisation, vitesse sur les routes, toxicomanies. Cela peut se traduire par un acharnement contre des personnes-cibles qui sont jugées susceptibles d'être méprisées ou dominées. La volonté, voire le plaisir, de s'affirmer empêche le sentiment d'empathie. Cela peut aussi prendre la forme de jeux dangereux (tabassages,...) parfois partagés sur les réseaux sociaux. « *Là aussi*, explique M. Le Breton, *l'objectif, c'est de montrer qu'on en est, qu'on ne s'est pas dérobé, qu'on est digne du regard des pairs masculins* ». ●

Catherine MOREAU

⁽¹⁾ LE BRETON D., *Rites de virilité à l'adolescence*, Yapaka, coll. Temps d'arrêt, 2015.

⁽²⁾ DURET P., *Les jeunes et l'identité masculine*, Paris, PUF, 1999.

⁽³⁾ BRONNER L., *La loi du ghetto*, Paris, Pocket, 2010.

- LE BRETON D., *En souffrance. Adolescence et entrée dans la vie*, Paris, Métailié, 2007.
- LE BRETON D., *Conduites à risques. Deux jeux de mort au jeu de vivre*, Paris, PUF, Coll. Quadrige, 2002.
- LE BRETON D., *Adolescence et conduites à risques*, Yapaka, 2014, coll. Temps d'arrêt, n° 76. www.yapaka.be (> Livres, vidéos, podcasts...)
- JAMOULLE P., *Des hommes sur le fil. La construction de l'identité masculine en milieu précaire*, Paris, La Découverte, 2008.
- QUENTEL J.-C., *L'adolescence aux marges du social*, Yapaka, 2011, collection Temps d'arrêt, n° 49.
- « Adolescence sous influence », dans *Docs Sciences*, CRPP Académie de Versailles, numéro hors série, décembre 2013. bit.ly/1dor3Ag
- Sur www.yapaka.be, on peut trouver des mini-conférences de David Le Breton à propos des rites de passage, des conduites à risque, de la quête de l'identité à l'adolescence.
- Parmi les nombreux outils pour aborder avec les jeunes les questions de genre, d'égalité hommes-femmes, d'homophobie, d'hypersexualisation,..., on citera la *Mallette genre* créée par des services bruxellois d'Aide en milieu ouvert. Les activités proposées peuvent susciter la réflexion sur les stéréotypes, la discrimination... www.itinéraires-amo.be Contact : mallettegenre@gmail.com

L'abandon scolaire précoce a diminué entre 2006 et 2012



Sur les 8 791 élèves de 15 à 22 ans sortis en 2012 avant leur 6^e secondaire, 72 % avaient plus de 18 ans, soit 6 310 jeunes.



C'est le nombre de jeunes de 15 à 22 ans sortis de l'enseignement ordinaire en 2012 alors qu'ils étaient inscrits en 3P en 2011-2012. Soit un élève sur six de ce groupe d'âge.

Les Indicateurs de l'enseignement mesurent notamment un « taux de sortie » de l'enseignement obligatoire des élèves de 15 à 22 ans. Il est passé de 7 % en 2006 à 5,7 % en 2012.

Parmi les élèves de 15 à 22 ans étant en 3^e, 4^e ou 5^e secondaire ordinaire de plein exercice en 2011-2012, 8 791 ne sont plus inscrits dans l'enseignement obligatoire l'année suivante : 6 310 d'entre eux ont plus de 18 ans ; 2 481 ont entre 15 et 17 ans. Cela représente 5,7 % des élèves de ces années d'études, dans le même groupe d'âge.

Comme on le voit sur la carte ci-dessous, ces taux varient d'une zone d'enseignement à l'autre, de 4,4 % en Brabant wallon à 7,6 % pour la région de Bruxelles-Capitale. On précisera qu'ils sont calculés selon la zone de domicile et non de scolarisation (les élèves résidant hors de ces zones ne sont pas pris en compte).

De 2006 à 2012, le taux de sortie est passé de 7 à 5,7 %. Cette diminution, légère en Wallonie (de 6,3 à 5,2 %), est plus marquée en région de Bruxelles-Capitale, où l'on est passé de 10,2 % en 2006 à 7,6 % en 2012, ce qui reste toutefois supérieur à la moyenne des dix zones.

C'est dans la forme professionnelle que l'on trouve les taux de sortie les plus élevés, d'environ 16 %. Un élève sur six inscrit en

2011-2012 en 3P, et âgé de 15 à 22 ans, n'est plus inscrit dans l'enseignement ordinaire l'année suivante. Cela représentait 1926 élèves, dont 1023 âgés de 18 à 22 ans, qui avaient donc déjà au moins trois ans de retard scolaire. La forme technique de qualification présente des taux de sortie d'environ 7 % et les formes de transition de quelque 3 %.

Si le taux de sortie global est passé de 7 à 5,7 % entre 2006 et 2012, il reste très élevé pour les élèves de 18 à 22 ans (14 %) et pour les élèves sortant de la section de qualification (10,5 %).

Ces sorties peuvent être dues à une inscription dans une formation en alternance, aux décès, déménagements à l'étranger, ou aux inscriptions en dehors de l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans l'enseignement supérieur ou en promotion sociale. Si bien qu'on ne mesure pas exactement combien de jeunes abandonnent leur trajectoire de formation. •

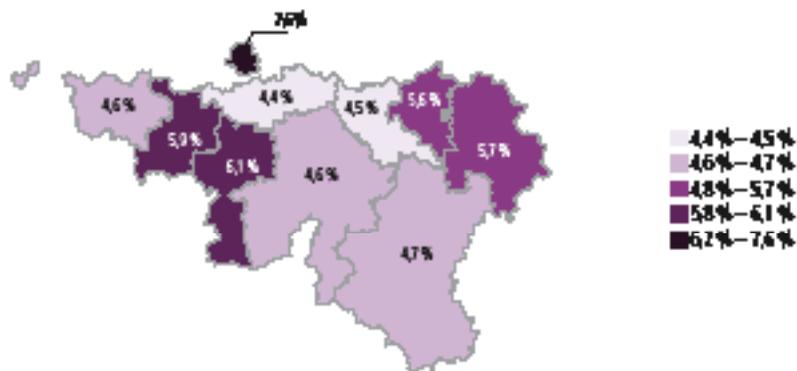
D. C.

⁽¹⁾ www.enseignement.be/indicateursenseignement

De 4,4 à 7,6 % selon la zone de domicile

Parmi les Bruxellois de 15 à 22 ans inscrits en 2011-2012 en 3^e, 4^e ou 5^e secondaire ordinaire de plein exercice, 7,6 % ne fréquentent plus l'enseignement obligatoire en 2012

Source : Les indicateurs l'enseignement 2014.



D'un programme de connaissances à un curriculum de compétences



DEVELAY M., *D'un programme de connaissances à un curriculum de compétences*, éd. De Boeck Supérieur (coll. Pédagogies en développement), Louvain-la-Neuve, 2015.

Michel Develay développe ici une réflexion destinée à baliser la construction de curricula de compétences, en lieu et place de programmes de connaissances. Dans ces derniers, le cloisonnement disciplinaire l'emporte sur la perméabilité, estime l'auteur pour qui la fonction des disciplines « *n'est peut-être pas tant dans leur légitimité scientifique que dans leur fonction anthropologique* » : nous relier à l'histoire de l'humanité.

Ensuite, Michel Develay interroge la notion de compétence, qui se serait installée (malgré la suspicion liée à son origine managériale) parce qu'elle convient au discours pragmatique d'efficacité comme au discours pédagogique centré sur le transfert comme but de tout apprentissage. « *Pour continuer à cheminer dans les systèmes éducatifs* », l'idée de compétence devra s'adjoindre celle de culture, « *qui déborde le pragmatisme au penchant libéral pour*

s'intéresser à l'universel et au symbolique ».

Selon l'auteur, cette culture scolaire ne peut être la juxtaposition des contenus disciplinaires, et a « *le devoir de revenir sur des questions non résolues au cœur de chacune des disciplines enseignées* ». Une opinion rejoignant l'idée que l'épistémologie des disciplines est aussi capitale que les savoirs.

Le quatrième chapitre développe la logique curriculaire et propose une démarche d'écriture d'un curriculum de compétences à partir des logiques disciplinaires ou à partir des « *éducations à...* ». Pour l'auteur, « *entre sanctuariser les savoirs dans les forteresses disciplinaires et former des citoyens du monde en nous rendant attentifs uniquement à l'actualité et aux savoirs construits à partir d'elle* », il existe une troisième voie... •

D. C.

Ségrégations scolaire et résidentielle



DELVAUX B. et SERHADLIOGLU E., La ségrégation scolaire, reflet déformé de la ségrégation urbaine, in *Les Cahiers de recherche du Girsef*, n° 100, octobre 2014. bit.ly/1ETEvpv

Dans le 100^e *Cahier de recherche du Girsef*, Bernard Delvaux et Eliz Serhadlioglu remettent en question l'idée que la ségrégation scolaire ne serait à Bruxelles que le reflet de la ségrégation résidentielle. Un argument en vertu duquel il faut agir sur les quartiers et non pas sur des procédures d'inscription, par exemple.

Leur analyse (qui ne porte que sur le fondamental et se base sur des données statistiques) apporte de solides nuances. Certes, la ségrégation résidentielle joue un rôle. Mais il y a davantage de quartiers que d'écoles « mixtes ». Et en moyenne, la composition sociale des écoles est un peu plus favorisée que celle des quartiers.

L'impact de la ségrégation résidentielle sur la ségrégation scolaire s'explique aisément par la répartition géographique des 685 secteurs statistiques (correspondant à des quartiers) de Bruxelles. Les quartiers défavorisés se concentrent... au centre. Une première couronne davantage mixte les entoure et fait

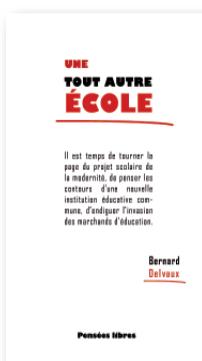
tampon avec une seconde couronne de quartiers presque exclusivement favorisés. « *Les écoles fréquentées majoritairement par les enfants des quartiers riches sont ainsi mises à distance des enfants des quartiers pauvres* ».

Deux facteurs accentuent la ségrégation. D'une part, les 12,4 % d'enfants scolarisés à Bruxelles sans y habiter présentent un profil nettement plus favorisé que la moyenne des enfants bruxellois. Comme « *ils élisent majoritairement les écoles socialement favorisées* », cela accentue le profil de ces écoles. D'autre part, entre 36 et 44 % des familles bruxelloises scolarisent leurs enfants au-delà d'un rayon d'un kilomètre où ils disposent pourtant de 14 écoles maternelles et 12 primaires, en moyenne !

Et les auteurs de conclure en substance qu'il « *ne faut pas espérer que l'autorégulation des deux acteurs* » en jeu (écoles et parents) contribue à la mixité scolaire... •

D. C.

Une tout autre école



DELVAUX B., *Une tout autre école*, Pensées libres, 2015.

Bernard Delvaux quitte ici son rôle de chercheur au Girsef pour proposer « *une tout autre école* », estimant que la logique adaptative ne suffit plus face à ce qui n'est plus une évolution sociétale mais une rupture. Selon lui, structures sociales et pouvoirs, en voie de recomposition, « *perdent leur statut d'évidence, d'immuabilité, de stabilité et de facteur de rassurance* ».

Et l'école ? Bernard Delvaux imagine trois scénarios possibles. Le premier serait celui « *d'une institution scolaire à ce point fragmentée et dispersée qu'elle tend à se dissoudre. Un tel scénario découle d'une politique adaptative, c'est-à-dire d'une absence de politique à long terme. [...] Aux yeux de certains acteurs, [...] l'adaptation de l'école à la nouvelle société consiste précisément à flexibiliser et fragmenter l'école* ».

et à rendre chacune des entités ainsi constituées plus attentive aux demandes différenciées des usagers ».

Les porteurs des deux autres scénarios « *veulent à tout prix empêcher un tel avenir* ». Bernard Delvaux (dis)qualifie le deuxième « *d'acharnement thérapeutique* » perpétuant la forme scolaire actuelle alors que l'école « *ne peut pas subsister en allant à ce point à l'encontre de tendances lourdes* » de la société. L'auteur propose une « *troisième voie* », utopique, mais l'évoquer « *peut déclencher les imaginaires, rencontrer des attentes* ». Il s'agirait d'articuler « *de manière originale un cursus commun largement revisité et un cursus individualisé* », dont il explicite les contours. ●

D. C.

L'école en panne de sens



SCHANDELER Ch., *L'école en panne de sens*, éd. Les Impliqués, Paris 2015.

Professeur de français durant 27 ans et conseiller pédagogique depuis 2009, Christian Schandeler évoque « *le malaise qui étouffe l'école* » de façon nuancée, même si « *les quelques pistes abordées ici sont partielles, partiales, subjectives, volontairement caricaturales et à vérifier* ».

Sa « *colère* » est dirigée contre les nostalgiques d'une école révolue et les « *intégristes de la compétence* ». Son constat ? Avec le décret *Missions*, « *nous sommes passés d'une pédagogie globalement transmissive à une pédagogie centrée sur l'acquisition de compétences* » mais, « *par manque de clarté, on a renoncé à faire un choix entre le behaviorisme et le socio-constructivisme* ».

Sans lien explicite avec les théories de l'apprentissage, les intentions politiques seraient difficiles à décrypter, ce qui obligerait l'enseignant à effectuer une synthèse que n'arrivent pas à faire les décideurs. « *Tout enseignant réflexif est en mesure de faire progresser ses pratiques. Cependant, à partir d'un certain point, cette évolution se heurte à des incohérences systémiques* ». Et cela peut conduire à un repli sur soi...

Cet essai, qui dépasse le clivage entre « *acteurs de terrain* » et « *penseurs en chambre* », aborde encore l'évaluation, le travail collectif – « *qui n'existe très souvent que dans les textes* » – ou l'accompagnement professionnel. Et, en conclusion, en appelle à l'audace ! ●

D. C.

Méditation pour ados

En complément à *Mindfulness : la pleine conscience pour les adolescents*, David Dewulf, médecin et fondateur de l'Institut pour l'Attention et la Pleine Conscience (I AM), publie chez De Boeck un livret-CD (format MP3) d'exercices. Sur le même thème, voir aussi le site de Max Deloor, professeur d'éducation physique : bit.ly/1Me1UUT

Haut potentiel

Sous-titré *Du boulet au cadeau*, ce livre est dû à une enseignante ayant découvert à 40 ans qu'elle était HP. Devenue psychologue, elle travaille maintenant dans le dépistage et l'accompagnement des enfants, ados et adultes HP. Des pistes afin de vivre les caractéristiques du haut potentiel comme un cadeau, mais aussi pour les enseignants et les parents. bit.ly/1KNVgDP

La neuroéducation

Steve Masson, de l'Université du Québec, coordonne le dossier du 134^e numéro d'*ANAE*, consacré à la neuroéducation, « *qui étudie certaines problématiques éducatives à un niveau d'analyse difficilement accessible auparavant : le niveau cérébral* ». Pour ceux qui veulent approfondir notre dossier de mars-avril-mai consacré aux neurosciences. www.anae-revue.com

Le métier d'enseignant

La Ligue de l'enseignement a publié *Le métier d'enseignant, toute une histoire*. La période récente occupe la plus large place. L'analyse se conclut par des recommandations, et un constat paradoxal : « *une relative faiblesse de l'évaluation individuelle* » mais « *un accroissement de l'évaluation du système éducatif et des établissements* ». bit.ly/1CGYNTU

Voici des réactions au dernier numéro paru en avril, à propos du dossier consacré au cerveau, et de la transition entre secondaire et supérieur. Nous en reproduisons des extraits avec l'accord de leurs auteurs.

Comment le cerveau apprend-il ?

Enseignant les mathématiques depuis 1976, Monsieur Marc De Brouwer souligne que ce dossier « relève les problèmes des conflits cognitifs liés à des connaissances construites en dehors de l'école ou même parfois au sein de celle-ci. La stratégie d'inhibition est mise en avant comme la solution pour résoudre ces conflits. Comme enseignant je me suis souvent interrogé sur les causes d'erreurs redondantes de la part des élèves. [...] Ayant repris un cursus universitaire en sciences de l'éducation en 2009, j'ai réalisé mon mémoire sur un sujet proche ».

« Mon mémoire ⁽¹⁾ m'a permis de me rendre compte que ni les enseignants, ni leurs formateurs en hautes écoles ne sont conscients de ces difficultés ; que les manuels préfèrent occulter des situations conflictuelles plutôt que de les affronter, renforçant en quelque sorte les erreurs ! Tout cela n'est pas de nature à améliorer la compréhension des élèves qui n'ont pas l'intuition mathématique... Personnellement, je confronte mes élèves du premier degré à ces situations afin qu'ils arrivent à les

dominer (dans le sens de l'inhibition de vos articles). Je pense que les enseignants doivent prendre conscience de ces difficultés des élèves et en tenir compte ».

C'est un autre aspect de ce dossier (le lien entre cognition et émotions) qui a incité Madame Claudine Leleux (chargée de la formation continue à la Haute École de Bruxelles) à réagir en nous faisant part d'un livre qu'elle a co-écrit avec Chloé Rocourt et Jan Lantier, *Développer l'autonomie affective de 5 à 14 ans*. Un ouvrage (paru chez De Boeck dans la collection Apprentis citoyens) constitué d'un programme de cinq discussions à visée philosophique sur les quatre émotions de base pour les enfants de 4-7 ans, et d'un programme de douze ateliers philo pour faire réfléchir les élèves du primaire et du secondaire inférieur sur les émotions. bit.ly/1EUOPNj. •

.....
⁽¹⁾ Mémoire que l'on peut obtenir via cepvdqa@skynet.be

La transition secondaire/supérieur

La lecture de notre article sur la transition entre secondaire et supérieur, dans notre dernier numéro, a incité madame Muriel Kesels à nous faire part du projet que mènent à Verviers la Haute École HELMo (où elle enseigne) et l'Institut Saint-Michel.

Douze étudiants de 6^e TQ comptabilité sont plongés dans la Haute École, qui forme des bacheliers en assistant management spécialisés en langues étrangères et en économie. « Pour quatre matinées complètes, les rhétoriciens rejoignent les bancs du supérieur pour assister à un module de droit commercial BAC1, ce dernier faisant partie de la matière à aborder en secondaire et en 1^{re} année ».

« C'est l'occasion pour ces rhétoriciens de rencontrer des étudiants du supérieur, de discuter avec eux de la difficulté de la transition secondaire-supérieur, mais aussi de se tester face aux exigences du supérieur. En effet, en fin de module, un test est organisé et coté. Il sera ensuite corrigé en classe. Le service d'accompagnement pédagogique de la Haute École ainsi que le centre PMS interviennent également en fin de module afin de débriefer l'expérience avec les étudiants du secondaire ». •

Plus de détails via bit.ly/1EwAx21



La liberté d'expression

Sam Touzani et Nadia Geerts publient à la Renaissance du Livre *Je pense donc je dis ? - La liberté d'expression à l'usage des jeunes*. Après les attentats de janvier, constatant que « beaucoup d'enseignants se sentent soit insuffisamment outillés pour aborder le sujet d'une manière qui ne soit pas contre-productive, soit effrayés par la perspective d'un débat sur ce thème éminemment sensible », les auteurs ont décidé de « transformer le chagrin en quelque chose de positif ».

Après un rappel des atteintes à la liberté d'expression commence un dialogue avec vingt-et-un jeunes de 12 à 18 ans réagissant aux textes des auteurs sur l'antiracisme, l'athéisme, le vivre ensemble, l'autocensure, le rire, l'imagination, la liberté, le blasphème, l'identité et le sacré.

Le parti-pris est clair : « la liberté ne saurait être négociée avec les fanatiques de tous bords, mais doit au contraire être portée haut en ces temps troublés, parce qu'elle est ce qui fait notre dignité, donc notre humanité ».

bit.ly/1R2DfoE

PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique).

Adresse

Magazine PROF - Local 3G9
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 - BRUXELLES
www.enseignement.be/prof
prof@cfwb.be
Tél : 02 / 690 81 33
Fax : 02 / 600 09 64

Rédaction

Rédacteur en chef : Didier Catteau
Journalistes : Patrick Delmée, Catherine Moreau
Mise en pages : Olivier Vandevelle

Comité d'accompagnement

Hafsa Ben Zoulen, Alain Faure, Éric Frère, Lise-Anne Hanse, Anne Hicter, Jean-Pierre Hubin (président), Chantal Kaufmann, Jean-Michel Motte, Philippe Delfosse et Willy Wastiau.

Vie privée

Afin d'envoyer le magazine PROF à ses destinataires, la Fédération Wallonie-Bruxelles (AGE) traite les données à caractère personnel suivantes : nom, adresse et numéro matricule.

La Communauté française ne conserve ces données que pendant le temps nécessaire à la réalisation de l'envoi du magazine. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les destinataires du magazine disposent, moyennant la preuve de leur identité, d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification à l'égard des données à caractère personnel les concernant.

ISSN 2031-6296 (imprimé)
ISSN 2031-6309 (online)

© Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

Éditeur responsable

Jean-Pierre Hubin,
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 BRUXELLES

Impression

Roularta Printing S.A.

Tirage

120 000 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération

Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche 64
8000 NAMUR
Tél : 0800 / 19 199
courrier@mediateurcfwb.be

À nos lecteurs

Pour recevoir la version électronique du magazine plutôt que sa version imprimée, envoyez-nous un courriel à prof@cfwb.be avec le nom et le numéro matricule de la personne à retirer de notre liste de destinataires.

Pour votre confort de lecture, certains liens hypertexte ont été raccourcis grâce à l'application <http://bit.ly/> Ces liens ont été vérifiés le 25 mai.

Gallilex : lois, décrets, arrêtés et circulaires en quelques clics

Quelle circulaire précise l'encadrement des élèves au cours de natation ? Combien d'années de travail pour avoir droit à une pension anticipée ? www.gallilex.cfwb.be donne accès aux décrets, arrêtés et circulaires relatifs aux compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le site www.gallilex.cfwb.be est géré par Les quatre agents du Centre de documentation administrative (CDA). Ils mettent en ligne les textes législatifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles après leur publication au Moniteur Belge (Mb), de même que les circulaires qui rendent ces textes plus digests et aident à les appliquer. Chaque document téléchargé peut être consulté au format PDF.



© Fotolia/Thomas Jansa

Un des atouts de Gallilex, c'est qu'il présente les textes actualisés et coordonnés suite aux textes modificatifs parus au MB. Des liens mènent aux textes de référence ou aux circulaires mais également aux textes législatifs modifiés et abrogés.

Pour faciliter la recherche, chaque texte est « habillé » d'une fiche avec des informations permettant de trouver rapidement le texte via divers moteurs de recherche (par date de publication au MB, par thèmes, en plein texte...).

Complémentaire au site des circulaires de l'Administration générale de l'Enseignement, (www.enseignement.be > Ressources >

Circulaires), le CDA met également en ligne sur Gallilex les circulaires émises par les services administratifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Directeurs, enseignants, parents...peuvent également utiliser divers moteurs de recherche (par niveau d'études, forme d'enseignement, thèmes, mots-clés...) et accéder, grâce à des liens, aux textes de référence repris dans ces circulaires.

En outre, le CDA aide les cabinets ministériels, les services administratifs ou d'autres services externes dans la recherche de textes législatifs et de circulaires. Et il répond aux demandes de recherches documentaires du public par téléphone ou par courriel (02 / 413 24 58 ou cej_cda@cfwb.be). La présence au sein de l'équipe d'un chargé de mission, ancien instituteur et directeur d'école, permet de mieux répondre à ces demandes d'information dans le domaine de l'enseignement et surtout d'aiguiller vers les services compétents. ●

Catherine MOREAU

À PRENDRE OU À LAISSER

Agir pour la planète – *Un défi pour l'homme*, écrit par Laurence Harvard, se veut guide pratique pour s'informer, réfléchir et agir pour la sauvegarde de la planète. C'est également un ouvrage de vulgarisation scientifique abordant les différentes facettes de la problématique environnementale actuelle. www.agirpour-laplanete-lelivre.com

L'université d'été de l'enseignement catholique se tiendra le 21 août à Louvain-la-Neuve sur le thème « Mutation numérique : mutation scolaire ? » enseignement.catholique.be (> Université d'été) ou universite.ete@segec.be

Les Amis du SAMU proposent aux écoles une formation gratuite à la réanimation cardio-pulmonaire sans insufflation. Deux périodes de cours sont nécessaires. Les détails sur www.minipop.be (ou via ecole@minipop.be).

Laïcité Brabant wallon organise une formation destinée à toute personne désireuse d'animer une discussion philosophique avec des adolescents dans un cadre scolaire, du 24 au 28 août, à Wavre. bit.ly/1G2yNTC

Plus tard je serai... Einstein ou Marie Curie est un appel à projets de sensibilisation des jeunes aux sciences. Dossier à rentrer avant le 12 juin. bit.ly/1JEyKME

Art à l'école. Les écoles qui souhaitent accueillir un artiste en résidence en pendant le second semestre de l'année scolaire 2015-2016 dans des classes maternelles, primaire ou secondaires doivent introduire leur candidature pour le 1^{er} octobre 2015. bit.ly/1EtOZdL

Acodév, fédération francophone et germanophone des associations de coopération au développement, a publié un *Panorama de l'éducation au développement*, qui évoque des activités menées par des ONG belges. www.acodev.be (> publications > dépliants).

JDE – Langues. *Le Journal des Enfants* propose désormais à ses abonnés un module consacré au néerlandais et à l'anglais. Un des exercices proposés par leçon du moment se base sur un article du *JDE*, différent pour chacune des deux langues. www.lejdelangues.be

Le Projet Rubens propose des visites culturelles et ateliers artistiques de 3 à 5 jours aux groupes scolaires français, belges et internationaux. Les élèves sont sensibilisés à la citoyenneté européenne à travers différents prismes artistiques, historiques et institutionnels. www.projetrubens.eu

Promouvoir la santé à l'école, réalisé par l'ASBL Question Santé, est un journal (désormais numérique) destiné aux acteurs de la promotion de la santé à l'école et, plus largement, à tous les professionnels impliqués dans la santé des jeunes et leur vie à l'école. bit.ly/1EzV1XE

Sciences et mystères est le thème du concours de projets scientifiques organisé par la Maison de la Laïcité de La Louvière et destiné aux élèves de secondaire, par groupe de 3 à 12 (+ l'enseignant). Inscriptions : 064 / 84 99 74 ou bury@laicite-lalouviere.be

www.vivelesabeilles.be est une nouvelle plateforme rassemblant informations et outils pédagogiques sur les abeilles. Elle s'intègre à la campagne *Je donne vie à ma planète* orchestrée par l'Institut Royal des Sciences Naturelles.

La crise en affiches. L'organisation C-paje coordonne le projet collectif « Les jeunes prennent Parti » qui a permis à une centaine de jeunes de 7 à 30 ans de s'exprimer en affiches à propos de la crise économique et de ses impacts. bit.ly/1F5EZeB

Éduquer à l'énergie est le thème du dossier du numéro 95 de la revue *Symbioses*. www.symbioses.be

Le Théâtre du Copion a fêté ses 30 ans en 2014 et continue à proposer des spectacles sur des faits de société, notamment aux écoles. www.theatreducopion.be

Le Musée de Mariemont a créé deux nouvelles ressources pédagogiques liées à ses collections permanentes. bit.ly/1Rz6yQX

Les découvertes de Comblain est une ASBL (partenaire de Carte PROF) proposant des animations dans la Grotte de l'Abîme et d'autres activités scolaires d'éducation relative à l'environnement. www.decouvertes.be

Vivreici.be, site créé par la RTBF et douze télévisions locales, permet de découvrir l'actualité de chacune des 281 communes de Bruxelles ou de Wallonie. www.vivreici.be

Été 39. *L'Histoire va changer leur vie* est un jeu créé par Francetv éducation et Les Armateurs qui permet d'aborder les thèmes de la seconde Guerre mondiale. bit.ly/1Hbw1Ki

Féministe toi-même ! est un concours d'affiches organisé par PointCulture et le Centre Librex. Objectif : créer une image forte, drôle, puissante, interpellante qui résume/ traduit le mieux l'esprit de la journée « Féministe toi-même » Date limite : 30 juin. bit.ly/1J1lfal

À PRENDRE OU À LAISSER

Le Congrès des sciences se déroulera du 25 au 27 août sur le campus du Sart-Tilman, sur le thème des « connexions ». Cette rencontre annuelle interdisciplinaire des professeurs de sciences et de géographie est orchestrée par les associations des professeurs de physique et de chimie, de biologie (Probio) et de géographie (Fegepro). www.congres-des-sciences.be

Les Rencontres pédagogiques d'été de Changements pour l'Égalité se tiendront du 17 au 22 août à la Marlagne. Onze ateliers de 3 à 6 jours pour interroger les conceptions et travailler les pratiques en vue de mieux faire apprendre à tous les élèves. bit.ly/1Egqgqw

Les 6^{es} « Belgian Geography Days » auront lieu les 14 et 15 novembre à Etterbeek. Organisées par la Vrije Universiteit Brussel en collaboration avec la Fegepro et son équivalent flamand, ces journées s'adressent aux étudiants, aux enseignants et aux chercheurs. <http://bit.ly/11Fbf7U> ou www.fegepro.be

Pour une mathématique européenne est le thème du 41^e congrès de la Société belge des professeurs de mathématique d'expression française, à Mons les 25, 26 et 27 août. Ateliers, conférences et exposés destinés aux enseignants (et futurs), du fondamental au supérieur. www.sbpn.be/congres/congres2015

Immersion. La Faculté de philosophie, arts et lettres de l'UCL, en partenariat avec la Haute École Léonard de Vinci, propose un Certificat d'université en didactique de l'enseignement en immersion, destiné aux enseignants (depuis la 3^e maternelle) désireux d'acquérir une formation complémentaire dans le domaine, ou de valoriser les acquis de leur expérience professionnelle. www.certificat-immersion.be L'Université de Mons, elle, propose un Certificat d'université de spécialisation en méthodologie de l'immersion linguistique, en horaire décalé. bit.ly/1KhL8Ww

Homo informaticus. Jusqu'au 30 novembre, la Maison de la Métallurgie et de l'Industrie de Liège emmène les classes sur la piste des vestiges de l'*Homo informaticus*. Des animations sont prévues pour les 5^e primaire-2^e secondaire et les 5^e-6^e secondaire. www.bit.ly/1Lu2AbU

La Cité des enfants est une exposition organisée jusqu'au 31 décembre 2015 par la Fondation pour l'Architecture pour sensibiliser les enfants à l'architecture et à l'urbanisme bruxellois. www.bit.ly/1BPE4tW

Déchets dangereux L'ASBL Coren a publié *Gérer les déchets dangereux et les risques en milieu scolaire*, téléchargeable (bit.ly/1Qmcs6k) ou sur demande à edd@coren.be.

La Semaine des sentiers se déroulera du 10 au 18 octobre. Une classe ou une école peut déposer un projet. bit.ly/1AEL8Hm

Euroscola offre la possibilité de simuler une session du Parlement européen, à Strasbourg. La sélection des écoles candidates aux sessions de janvier à mai 2016 aura lieu à l'automne. bit.ly/1w4U07u

Educam, centre de connaissance et de formation du secteur automobile et des secteurs connexes, a lancé www.startyourfuture.be, plateforme axée sur le secteur et sur les orientations possibles.

Le blog de 100drine, lancé par Yapaka et conçu dans le cadre d'un programme de prévention, permet aux jeunes de partager leurs questions, leurs peurs, leurs fous rires... <http://www.100drine.be/>

Viande, quelle alternative ? Ce dossier de l'ASBL Question Santé ouvre le débat sur la consommation de viande, de poisson, d'insectes, ... bit.ly/1FAOCSm

Couleurs, chimie, air, eau, ... sont quelques thèmes des mallettes pédagogiques des Petits débrouillards. Chacune contient du matériel adapté à la demande de l'enseignant et des fiches individuelles pour les élèves. info@lespetitsdebrouillards.be

Les funambules de Sainte-Marie est un DVD réalisé par l'ASBL École et Surdité, l'Université de Namur et l'école Sainte-Marie. Il montre le quotidien d'enfants sourds, malentendants et entendants au sein des classes bilingues. Pour l'obtenir, s'adresser à magaly.ghesquiere@ecoleetsurdite.be

SI D'Aventure, spectacle de théâtre-forum créé par le Théâtre du Public, invite les plus de 15 ans au débat sur la prévention du sida et des infections sexuellement transmissibles. www.bit.ly/1CvtaNm

Éco-consommation. Intradel, l'intercommunale de gestion des déchets en région liégeoise, a réalisé un outil pédagogique destiné au fondamental sur le gaspillage alimentaire, le réemploi, ... www.bit.ly/1F3bcly

www.pipsa.be propose des jeux et outils utiles pour la promotion de la santé. Chaque outil est décrit, avec des avis d'utilisateurs...

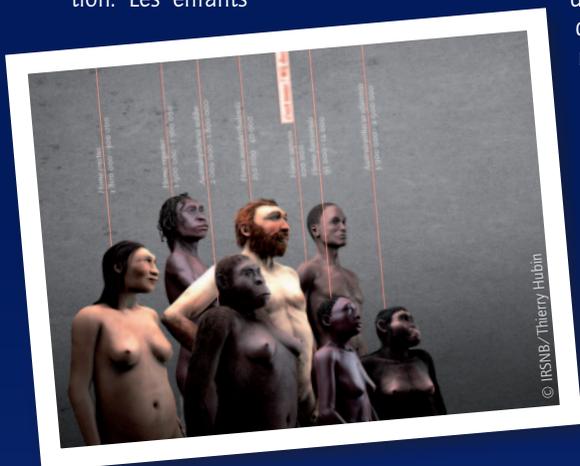
Le jeu des trois figures. Yapaka propose aux enseignants du maternel deux journées de formation pour aider les élèves à développer l'empathie, soit les 29 septembre et 15 décembre, soit les 12 janvier et 12 avril. bit.ly/1FZwiYo

Galerie de l'Homme : notre évolution, notre corps

Au Muséum des Sciences naturelles, à Bruxelles, la Galerie de l'Homme invite à parcourir plus de 7 millions d'années d'évolution, de Toumaï (*Sahelanthropus tchadensis*) à l'homme actuel (*Homo sapiens*), en passant par Lucy, l'Homme de Spy, l'*Homo habilis* et l'*Homo erectus*.

Elle montre aussi l'adaptation de l'Homme moderne à son environnement : son cerveau a grossi et s'est complexifié, il est devenu bipède, a changé d'alimentation, se sert de ses mains avec beaucoup de précision. Il a développé également ses compétences socioculturelles et a parcouru la planète.

La Galerie de l'Homme explore aussi notre corps et son parcours de vie. La vie tourne autour de la reproduction et de l'éducation. Les enfants



dépendent de leurs parents. Puis ils apprennent, grandissent et, à l'adolescence, doivent trouver un nouvel équilibre. Une fois adultes, ils deviennent parents à leur tour...

Ce nouvel espace propose au visiteur de se comparer aux quinze hominidés grande nature en 3D, de découvrir de manière interactive les adaptations qui l'en distinguent, et de se pencher sur la merveilleuse et complexe machine qu'est le corps humain.

Les ressources pédagogiques sont disponibles en ligne. Entrée gratuite avec Carte PROF.

► http://carteprof.be/news_view.php?ne_id=803

Grévin

Des rencontres improbables deviennent réalité

En plein cœur de Paris, plus de trois-cents personnalités actuelles ou historiques vous attendent pour vivre des rencontres inoubliables en famille ou entre amis. Posez au côté des « people » les plus en vogue et partagez des photos inattendues et surprenantes ! Depuis 1882, le célèbre Musée Grévin invite petits et grands à partager une expérience hors du temps.

Ce site de divertissement vient de rejoindre Carte PROF et devient de la sorte son premier partenaire parisien ! Une remise de 20 % est accordée avec Carte PROF, pour le bénéficiaire et quatre accompagnants. Attention : il faut obligatoirement compléter le document disponible via la rubrique « avantage » (suivre le lien ci-dessous).

Profitez de votre visite pour faire un bond dans le temps et revivre l'expérience du Palais des Mirages. Cette attraction phare de l'Exposition universelle de Paris 1900 a été entièrement rénovée à l'occasion de son centenaire en 2006, avec l'aide des artistes Arturo Brachetti, Bernard Szajner et Manu Katché.

► http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=5393

Villo!

Joe Dassin le chantait : « À Paris en vélo, on dépasse les autos ». C'est aussi vrai à Bruxelles, et particulièrement grâce aux vélos partagés de Villo!. Avec Carte PROF, une réduction de 50 % est octroyée sur tout abonnement souscrit avant le 31 juillet 2015.

Vous êtes utilisateur occasionnel de Villo! ou au contraire utilisateur régulier, mais vous n'avez jamais franchi le pas de l'abonnement ? Vous souhaitez découvrir Villo! ? Cette société s'adresse aussi bien aux Bruxellois qu'aux navetteurs ou aux visiteurs occasionnels. Le service est accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Et plus besoin d'avoir une carte de banque : l'abonnement Villo! prend place sur la carte MoBib.



► http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=5385

CARTE
PROF

Partez dans l'Espace !

Expo-Space Gateway to Space : The Exhibition se tiendra à Bruxelles, au palais 2 du Parc des Expositions du Heysel, à partir du 18 juillet.

Cette exposition permet de découvrir l'espace et de suivre chronologiquement l'aventure de la conquête spatiale, depuis Jules Verne jusqu'aux projets actuels : les premiers pas et les premières fusées du D'von Braun, la course à l'espace entre Soviétiques et Américains, le défi lancé par John F. Kennedy, les explorations lunaires, le temps des navettes, la Station spatiale internationale et enfin les projets de tourisme spatial.

L'exposition se complète par un espace consacré à l'entraînement des astronautes : centrifugeuse et chaise de l'espace au programme ! On y trouve également de nombreux « objets cultes » tels le Spoutnik, la jeep lunaire, les modules Apollo-Soyouz, la navette et bien d'autres.

Un dossier pédagogique fort complet inclut des questionnaires éventuels et des expériences à réaliser en marge de l'exposition. Il est disponible en ligne.

Ouverture tous les jours, de 10 à 18 h.

Jusqu'au 31 août, entrée gratuite avec Carte PROF ; ensuite, réduction de 2 €.

► http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=5450



In Flanders Fields

Parce qu'il ne faut jamais oublier, le musée In Flanders Fields, installé dans les anciennes Halles aux Draps d'Ypres, présente ce que fut l'enfer de la guerre 14-18 pour tous les combattants engagés, et cela dans le respect de la stricte vérité historique.



Aout 1914. La Belgique, pourtant neutre, est envahie. Notre armée tente de résister mais elle recule inexorablement jusque dans les plaines inondées du Westhoek (de la plage de Nieuport jusqu'à la Lys). Là, notre armée, et ses alliés, vont s'enterrer dans ce qui va devenir un enfer pour les soldats.

À l'humidité et à l'insalubrité des tranchées s'ajouteront la folie humaine et les premières armes chimiques. Aujourd'hui la paix est revenue, mais les cicatrices sont et seront toujours présentes, tels les 425 000 noms gravés sur les tombes et monuments, symboles d'autant de vie brisées. Le Musée In Flanders Fields a développé plusieurs dossiers pédagogiques, pour le primaire et le secondaire, afin d'inscrire la visite dans le travail de mémoire que nous devons tous accomplir.

Ouvert tous les jours de 10 à 18 h en haute saison, et du mardi au dimanche jusqu'à 17h en basse saison. Entrée à 5 € avec Carte PROF.

► http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=5375